

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN 2012

83 MORTS ET PLUS DE 6.000 BLESSÉS

P. 5



AUGMENTATION DE LA MARGE BENEFICIAIRE

LA COLÈRE DES BOULANGERS

P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1813 | Lundi 4 mars 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN



L'élection des représentants des trois collèges de l'AG achevée

P. 17



CHEF DE LA KATIBA «LES SIGNATAIRES PAR LE SANG»

Mokhtar Belmokhtar, aurait été tué au Nord-Mali

P. 3

DJOUDI À PROPOS DE L'ÉRADICATION DE LA CORRUPTION :

«ÇA SERA UNE LUTTE SANS MERCI»

EXIGENCES DU MARCHÉ ALGÉRIEN

LES ENTREPRISES ITALIENNES DISENT OUI

P. 5

TOU EN EXCLUANT DE DEMISSIONNER

ASSAD PRÊT À DIALOGUER



P. 4

CHARTRE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE A SEPT ANS APPEL À L'OUVERTURE D'UN DÉBAT NATIONAL AVEC LES VICTIMES

P. 4



P. 3



258

bénévoles, dont 60 femmes, ont été formés par la Protection civile aux techniques des premiers secours dans la wilaya d'El Tarf.

190.000

nouveaux stagiaires et apprentis sont attendus dimanche dans les établissements de la formation professionnelle.

256

emplois temporaires ont été créés dans la wilaya de Naâma, dans le cadre du programme "Blanche Algérie".

Deux journalistes primés au concours "Ma Plume contre la Grippe"

Media Pub Sante, agence de presse et de publicité et Sanofi Pasteur, division vaccins du Groupe Sanofi ont procédé, samedi 2 mars 2013, à la nomination des deux lauréats du concours « Ma plume contre la grippe », organisé du 14 octobre 2012 au 30 janvier 2013. Destiné aux journalistes, ce concours a été pour les organisateurs une opportunité de saluer la prestigieuse contribution des médias dans la lutte contre la grippe en Algérie. Sur les 25 journalistes ayant pris part au concours, le jury a retenu dans la catégorie arabophone l'article d'Asma Menouer et dans la catégorie francophone celui de Ahcene Chemache. Le jury, composé de professionnels de la santé et de la communication, a statué sur la base d'un ensemble de critères très spécifiques tels que le contenu, le style, l'originalité, l'utilité de l'article pour le public... Les meilleurs articles de fond, produits durant la campagne 2012-13, ont ainsi été récompensés. Les deux lauréats effectueront un voyage (séjour de visite et d'information) à Marcy l'étoile, site de production des vaccins de Sanofi Pasteur, à Lyon, en France. Tous les journalistes, ayant pris part

au concours ou tout simplement ayant rédigé un article, ont été reconnus « Ambassadeur ».



Incendie dans le bureau de l'OPGI à la cité Oumakhlouf



Un incendie s'est déclaré samedi dernier en fin

d'après-midi dans le l'unique local de l'Office de promotion de gestion immobilière (OPGI) situé au rez-de chaussée du bâtiment numéro 1 de la cité Oumakhlouf (ex-Egeco) de la commune de Bourouba. Les équipes de la Protection civile sont intervenues rapidement pour circonscrire le sinistre qui menaçait les habitations des étages au-dessus. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de l'incendie. Depuis quelques jours d'étranges incendies se déclarent ici et là. On a vu l'ancienne salle de cinéma de cinéma de la commune de Kouba L'Elite qui a été sérieusement endommagé. Cette salle de cinéma servait d'entrepôt pour les archives de l'APC de cette même commune. A Menaa, c'est un dépôt de stockage d'eau minérale qui a pris feu. On est en droit de se poser des questions : A qui profitent ces incendies ?

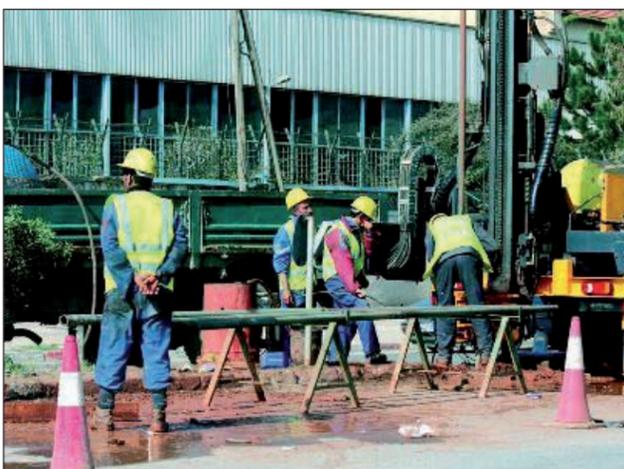
Des chantier de tramway lancés dans six villes en 2013

Les travaux de réalisation de tramways au niveau de six villes du pays seront entamés avant la fin de l'année en cours, a annoncé, samedi dernier à Oran, le ministre des Transports, Amar Tou.

Lors de la cérémonie de réception provisoire du projet de tramway d'Oran et le lancement de sa mise en service non commerciale, le ministre a indiqué que les villes de Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Ouargla en plus de Sétif, Batna et Annaba verront le lancement des travaux des projets de leurs tramways avant la fin de l'année en cours, ajoutant que les préparatifs se déroulent normalement pour la réalisation de ces projets.

L'ouverture des plis des appels d'offres pour la réalisation du tramway de la ville de Sidi Bel-Abbès a été faite le 17 février dernier et il est prévu le lancement des travaux avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a souligné le ministre.

Quant à l'ouverture des plis des projets de réalisation des tramways de Ouargla et de Mostaganem, elle est prévue pour le 13 mars et le 25 avril respectivement. S'agissant des projets de Annaba et de Sétif, l'achèvement de l'élaboration des études est



prévu prochainement alors qu'à Batna, la réalisation des études est accélérée pour le lancement des travaux dans les délais fixés. Pour Alger. M. Tou a annoncé le lancement, au cours de la saison estivale prochaine, de la 3e tranche des travaux du tramway d'Alger

Diplômée à... 106 ans !

A 106 ans, Reba Williams va enfin être diplômée. Près d'un siècle après avoir terminé son parcours scolaire en quittant le lycée, la centenaire s'apprête à recevoir son diplôme de fin d'études. Il était temps ! Près de 90 ans après avoir achevé son parcours scolaire, Reba Williams va enfin recevoir son diplôme de fin d'études. Un accomplissement pour cette américaine âgée de 106 ans. Tout commence dans les années 20. Reba Williams est alors une jeune fille du Mount Vernon en Pennsylvanie (États-Unis), qui fait ses études secondaires au lycée de la ville. Adolescente comme les autres, la jeune fille suit ses 12 années d'éducation sans encombre. Mais, arrivée à l'aube de finir son cursus scolaire et de recevoir son diplôme, Reba refuse catégoriquement de lire un livre et de faire la dissertation que son professeur lui a assignée. "Elle disait que le livre ne valait pas la peine d'être lu, qu'elle l'avait déjà lu une fois, qu'elle n'avait pas aimé et qu'elle ne recommencerait donc pas", explique sa fille Lavata au Mansfield News Journal qui a relaté cette étonnante histoire. Cette objection coûte cher à Reba puisqu'elle l'empêche d'obtenir son diplôme. Qu'à cela ne tienne, la jeune femme reprend la ferme et l'exploitation familiale en quittant l'établissement.

Diplômée avec près d'un siècle de retard

Neuf décennies plus tard, cette étonnante anecdote attire l'attention de Rita, enseignante dans une école du quartier où Reba Williams avait fait ses classes. Touchée par la volonté de la jeune fille et par l'injustice dont elle estime qu'elle a été victime, Rita fait remonter toute l'histoire au conseil d'établissement de Mount Vernon.

La semaine dernière, le conseil a pris la décision de récompenser Mme Williams du diplôme qu'elle aurait dû obtenir il y a bien longtemps. Toutefois, les membres hésitent encore à lui faire parvenir par voie postale ou à organiser une grande cérémonie qui mettrait la femme de 106 ans à l'honneur. Lorsque sa fille enchantée lui a annoncé la grande nouvelle, Reba, qui a quitté le lycée en 1926, s'est contentée de répondre : "C'est bien gentil".

Saisie de 94 kilos de chenilles séchées à l'aéroport de Gatwick

Les douaniers britanniques ont saisi 94 kilos de chenilles séchées à l'aéroport londonien de Gatwick, dans les bagages d'un homme affirmant que les larves étaient destinées à sa "consommation personnelle", a annoncé vendredi le ministère de l'Intérieur. Des douaniers ont fouillé les bagages d'un passager âgé de 22 ans, arrivé du Burkina Faso via Istanbul.

"Quand ils ont vérifié ses bagages, ils ont découvert des dizaines de milliers de chenilles séchées enveloppées dans du papier cellophane et rangées dans quatre sacs en toile de jute", a indiqué le ministère britannique de l'Intérieur. Le passager "a affirmé qu'elles étaient destinées à sa consommation", a-t-il ajouté. "Il s'agissait d'une prise peu habituelle", a reconnu Ingrid Smith, du service des douanes. "Je mets en garde tout voyageur contre toute tentative d'introduire (au Royaume-Uni) des produits d'origine animale sans autorisation, car ils (...) pourraient être porteurs de maladies", a-t-elle expliqué. Le Royaume-Uni impose des restrictions pour l'entrée sur son territoire de viandes, produits laitiers, poissons, œufs et miel, ainsi que des fruits, des légumes et des plantes. Les chenilles, qui sont consommées dans plusieurs régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, figurent dans la liste des produits interdits.

D
i
x
i
t

Fawzi Rebaïne :

« Nous attendons des informations sur les modalités de la révision de la Constitution. Se fera-t-elle au niveau des deux chambres du Parlement ? AHD 54 est favorable à un régime semi-présidentiel dans lequel le Président ne serait pas le premier magistrat du pays et à "une indépendance effective des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Parmi les propositions formulées au Premier ministre figurent l'octroi d'une large liberté à la presse et aux médias audiovisuels ainsi que la fin du monopole sur la publicité. »

ÉMIR DE LA KATIBA « LES SIGNATAIRES PAR LE SANG »

Mokhtar Belmokhtar aurait été tué au Nord-Mali

Le chef terroriste, Mokhtar Belmokhtar, de la katiba « Les signataires par le sang » est-il tombé sous les balles de l'armée tchadienne dans le Nord du Mali ? L'armée tchadienne a annoncé avoir tué samedi le chef islamiste Mokhtar Belmokhtar dans le nord du Mali. Vendredi, elle annonçait la mort d'Abdelhamid Abou Zeid, autre redoutable chef terroriste de l'Aqmi. La mort des deux chefs terroristes n'est ni confirmée, ni infirmée par Alger, Paris ou Bamako.

PAR SADEK BELHOCINE

« Les forces tchadiennes au Mali ont détruit totalement la principale base des jihadistes dans le massif de l'Adrar des Ifoghas, plus précisément dans la vallée d'Ametetai », samedi à 12h locales et GMT, a affirmé samedi soir l'armée tchadienne dans un communiqué, précisant que « plusieurs terroristes ont été tués », dont le chef Mokhtar Belmokhtar dit « le borgne ». Mokhtar Belmokhtar est un ex-chef d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), organisation avec laquelle il est entré en dissidence en octobre dernier en formant sa propre unité combattante. Il avait revendiqué l'attaque contre le site gazier algérien d'In Amenas le 16 janvier, quelques jours après l'intervention



Mokhtar Belmokhtar alias "Monsieur Malboro"

militaire française au Mali, suivie d'une prise d'otages. Bilan de l'attaque : 37 étrangers de 8 nationalités différentes, dont 3 Américains et 1 Algérien, y ont été tués par un commando de 32 hommes, dont 29 ont été tués et 3 arrêtés. Le parcours de ce terroriste est atypique. Né en 1972, il part à l'âge de 17 ans pour l'Arabie saoudite, le pays de transit des candidats au djihad en Afghanistan, où il passe par des camps d'entraînement et participe à des combats. Touché par un éclat d'obus, il perd un œil et gagne un surnom : « le borgne ». Il est de retour chez lui au début des années 90. L'Algérie vient de basculer dans la guerre civile. À Ghardaïa, il crée la katiba Echahada, la « brigade du martyr ». En 1993, il tue 13 policiers. C'est d'après les comptes rendus de ses procès par contumace, son principal fait d'armes de la guerre civile. Sa katiba est proche des GIA, les groupes islamiques armés

accusés de massacres à grande échelle à partir de 1996. Elle rejoint le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) à sa création, deux ans plus tard. L'expérience acquise, il est le chef de zone 9, le Sud algérien.

« Monsieur Malboro »

Le djihadiste a pris l'habitude d'effectuer des séjours au Mali pour se procurer des armes et des munitions provenant des stocks de l'armée de Bamako et de se livrer à la contrebande, notamment de cigarettes, lui vaut le surnom de « Monsieur Marlboro ». Drogue, diamants, armes ou migrants, Mokhtar Belmokhtar règne sur la contrebande dans le désert. En 2003, il est mêlé avec le groupe d'El Para à la prise

d'otage de 17 motards allemands et autrichiens en virée dans le sud du Sahara. Les touristes sont libérés contre le versement de cinq millions d'euros selon la Télévision publique allemande. Sa katibat compte de 200 à 300 combattants. En décembre dernier, il annonce sa rupture avec AQMI et la formation de sa nouvelle katiba baptisée « Les signataires par le sang » qui s'est rapproché du Mujao. Si la mort de ces deux chefs terroristes est confirmée, les experts de la lutte anti-terroriste estiment que ce serait un rude revers pour l'ensemble des djihadistes opérant dans la région. Avant la mort de Mokhtar Belmokhtar dit « le borgne », l'armée tchadienne avançait avec certitude avoir abattu le chef terroriste Abou Zeid.

Mais selon la rébellion touarègue et une source des renseignements français, il aurait été tué par les forces françaises au nord du Mali. L'armée française a confirmé qu'un raid aérien français dans la zone d'In Sena avait détruit six véhicules identifiés comme étant des objectifs militaires.

Les cadres dirigeants du Mouvement rebelle touareg MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad), ainsi que des notables de la ville de Kidal, affirment, quant à eux, que 45 combattants d'AQMI et du groupe islamiste Ançar Eddine sont morts durant le raid français. Le MNLA indique en outre que ses combattants, qui épaulent les Forces spéciales françaises dans le désert, auraient ensuite fait sept prisonniers parmi les survivants du raid.

S. B.

NORD DU MALI

Au moins cinquante terroristes tués depuis vendredi

PAR INES AMROUDE

Au moins cinquante terroristes ont été éliminés depuis vendredi dans des combats contre des soldats maliens et français près de la ville de Gao, dans le nord du Mali, rapportait, hier, de source militaire malienne, les différentes agences de presse.

« Les combats se poursuivent dimanche matin à 60 km au nord de Gao » entre groupes terroristes et troupes maliennes appuyées par l'armée française, mais « nous avons la situation en main », a affirmé une source militaire malienne citée par l'agence française AFP.

Par ailleurs, un soldat français a été tué samedi soir dans des combats contre les terroristes dans le nord du Mali, portant à trois le nombre de militaires français tués dans la région.

La situation au Mali s'est considérablement dégradée à la fin de 2012 suite aux attaques lancées par les terroristes contre les troupes gouvernementales dans la partie centrale du pays.

Selon les autorités maliennes, près de 4.000 militaires français et 5.400 soldats africains faisant partie de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) participent aux opérations visant à combattre les terroristes.

Par ailleurs, le président nigérien Mahamadou Issoufou, en visite à Nouakchott, a eu des entretiens dimanche avec son homologue mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, portant essentiellement sur le conflit au Mali voisin, selon l'Agence mauritanienne d'information (AMI).

M. Issoufou est arrivé dimanche pour une visite de travail et d'amitié de 24 heures en Mauritanie, selon AMI.

Les deux hommes ont évoqué, lors de leur premier entretien, le conflit au Mali, où une intervention multinationale dirigée par la France combat les groupes terroristes qui ont occupé le nord de ce pays pendant dix mois l'an dernier, a indiqué une source officielle mauritanienne, citée par AMI.

Le président Aziz a exclu de participer à la force africaine au Mali, censée prendre le relais des troupes françaises, mais il a indiqué que son armée riposterait à toute attaque en Mauritanie et le pays a renforcé ses patrouilles aux frontières avec le Mali.

Le Niger a, de son côté, décidé d'envoyer 675 hommes dans le cadre de cette force africaine. « La menace terroriste et la sécurité au Sahel » ont également été discutées par MM. Aziz et Issoufou, selon la même source officielle.

I. A.

SOUS LA PLUME

La soldatesque prodigieuse

PAR SORAYA HAKIM

L'annonce en a surpris plus d'un. Le chef d'Aqmi au Sahel serait mort. Une information donnée en premier lieu au conditionnel puis confirmée le 1^{er} mars par le président tchadien Idriss Debi. A un degré moindre, les Américains penchent vers une information qu'il qualifie de « crédible ». Reste que la France prend

acte sans infirmer ni confirmer préférant attendre le résultat de l'ADN pratiquée sur les proches de l'émir du Sahel lesquels résident en Algérie. Même Alger, enfermé dans son mutisme, se met au diapason de l'Elysée qui ne veut surtout pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué tout en

reconnaissant qu'une quarantaine de djihadistes auraient été « neutralisés ». Seul le Tchad est « certain » d'avoir détruit la base djihadiste dans le sanctuaire d'Aqmi et dont un des chefs, Abou Zeid, auteur de nombreuses prises d'otages, aurait trouvé la mort. Mais les prouesses des soldats tchadiens ne s'arrêtent pas là puisqu'ils viennent d'annoncer qu'un deuxième chef d'Aqmi au Sahel est tombé, et pas du menu fretin, puisqu'il s'agit de Mokhtar Benmokhtar

dans la wilaya d'In Amenas. Il aurait été tué le 2 mars. A ce stade de la mort de deux sinistres djihadistes en l'espace de trois jours, toutes les capitales concernées de près, en dehors du Tchad qui revendique l'attaque de la base djihadiste dans les monts de Ifoghas, restent bouches cousues. Si les informations

venaient à être avérées, les soldats tchadiens auraient réalisé la magnifique prouesse de mettre hors d'état de nuire deux sanguinaires. Où est-ce un effet d'annonce pour obliger les terroristes à se servir de leurs téléphones portables pour commu-

niquer entre eux, ce qui pourrait être amené à con-

firmer ou infirmer la mort de leurs deux chefs. Ou encore, est-ce une manière de remonter le moral des troupes qui ont perdu des camarades durant les combats. Deux émirs sous la bannière du GSPC condamnés plusieurs fois à mort ont donné du fil à retordre aux services de sécurité algériens. Avec la certitude de la mort de Mokhtar Benmokhtar, ce gangster du djihad, il est à craindre des représailles systématiques et la vie des otages étrangers, tout comme celles des diplomates algériens enlevés à Gao, sont sérieusement menacées.

S. H.

LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION NATIONALE A SEPT ANS

Appel à l'ouverture d'un débat national avec les victimes

Maître Azzi Mérouane, avocat et responsable de la cellule assistance judiciaire pour l'application de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale a appelé hier à Alger les pouvoirs publics à «l'ouverture d'un dialogue national avec l'ensemble des victimes de la tragédie nationale».

PAR LARBI GRAÏNE

Invité du Forum d'El Moudjahid, Me Azzi a tenu à présenter un bilan chiffré de ce mécanisme juridique, 7 ans après sa mise en application. Le conférencier, bien que soulignant la «réussite de la réconciliation» a néanmoins fait état de «30 à 40 tués environ tous les mois et ce jusqu'en 2012». Selon l'orateur, ces chiffres prouvent que le processus de la réconciliation a porté ses fruits. Il a rappelé qu'en 1998, le nombre de tués par semaine voire par «nuit» se chiffrait par milliers. En 2007 le nombre de tués a été ramené à 216 morts par mois environ avant de frôler les 100 morts par mois entre 2008 et 2010 a-t-il précisé. Et d'ajouter : «A partir de 2011, le nombre de morts diminue encore pour atteindre entre 30 et 40 morts par



PH : Khira Negab

mois». Revenant sur l'affaire des familles de disparus, l'avocat tout en reconnaissant que les «familles qui ne sont pas satisfaites ont le droit de rejeter le traitement qui leur est réservé» a soutenu néanmoins que «le problème de ces quelques familles réside dans le fait qu'elles s'adressent à des ONG internationales des droits de l'Homme, qui veulent établir que les services de sécurité algériens

sont impliqués dans le terrorisme».

Me Azzi, estime en outre qu'il y a des dossiers en suspens qui n'ont pas trouvé jusqu'à ce jour un traitement adéquat réitérant ainsi des décisions complémentaires à leur sujet. «J'ai revendiqué des mesures complémentaires en 2011, cela fait donc 2 ans et aucune réponse ne m'est parvenue», a-t-il regretté non sans s'interroger si «il y a absence de volonté politique». Il a évoqué notamment le cas des enfants nés dans les maquis au nombre de 500.

«Il n'est pas raisonnable, a-t-il dit, que ces enfants n'aient pas de papiers d'état-civil». Et d'expliquer «qu'hormis 40 cas qui ont été traités, leur filiation est problématique du fait de l'inexistence de preuves établissant leur naissance dans le cadre d'une relation conjugale».

Parmi les autres dossiers en suspens figurent

ceux des internés du Sahara et des patriotes, précise le conférencier. «Je suis favorable à toute solution qui prenne en charge ces problèmes que ce soit dans le cadre d'une amnistie générale ou dans le cadre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale» mais insiste Me Azzi, «il ne faut pas retarder le traitement de ces problèmes». A ses yeux «l'Algérie est assiégée de toutes parts au regard de ce qui se passe au Sahel, il urge, a-t-il ajouté, de consolider le front interne». Le conférencier a fait également état de l'ex-

istence de «fausses victimes» de la tragédie nationale en notant que des citoyens ont fait passer des morts dans des accidents de circulation pour des morts dans les maquis afin de bénéficier des indemnités prévues par la Charte pour la paix et la réconciliation. L'orateur a laissé entendre qu'il n'avait pas compétence sur les «terroristes repentis devenus riches». Il s'est contenté d'observer qu'«ils peuvent être devenus riches après avoir amassé des fortunes dans les maquis en faisant des rackets et des faux-barrages», autrement dit aucun dispositif n'est prévu pour leur demander des comptes sur leur fortune.

L.G.

AUGMENTATION DE LA MARGE BÉNÉFICIAIRE

La colère des boulangers

PAR KAMAL HAMED

La grogne des boulangers ne cesse d'enfler. Ils veulent coûte que coûte augmenter le prix de la baguette du pain. Dans de nombreuses régions ils sont déjà passés à l'acte. C'est le cas à l'est du pays où dans plusieurs villes le prix de la baguette est passé, dès le 1er mars, à 10 dinars au lieu de 7,50 dinars. Une situation qui a fortement déplu aux pouvoirs publics qui sont alors intervenus en verbalisant de nombreux boulangers. En colère, ces derniers ont baissé rideau. La rareté de la baguette de pain commence ainsi à se faire sentir dans de nombreuses villes de l'est du pays, qui ont suivi l'exemple de leurs confrères de Constantine. Dans cette ville, la majorité des boulangers à baissé rideau. Cette situation risque de faire tache d'huile et il n'est pas exclu que les boulangers d'autres wilayas leur emboîtent le pas. D'ailleurs, il y a juste quelques jours l'ouest du pays a connu une situation similaire et de nombreuses boulan-

geries à Oran, notamment, ont procédé à une augmentation unilatérale du prix de la baguette de pain. Une situation bien sûr refusée par les pouvoirs publics qui ne veulent point entendre parler d'un prix de la baguette à 10 dinars et s'en tiennent exclusivement au prix officiel, à savoir 7,50 dinars. Il faut dire que l'ensemble de la corporation est pratiquement sur le pied de guerre tant leur frustration est incommensurable. Toutes les tentatives des boulangers tendant à sensibiliser les pouvoirs publics sur cette question de la nécessité d'augmenter le prix de la baguette du pain se sont avérées vaines. Le gouvernement, par le truchement du ministère du Commerce, s'est toujours montré inflexible. Mustapha Benbada, le ministre du Commerce, a en effet toujours soutenu que le prix du pain n'augmentera pas. «Il n'y aura aucune augmentation du prix de la baguette de pain. La question ne se pose même pas», n'a-t-il cessé d'indiquer. Toutefois il a aussi promis que «le gouvernement prendra en charge certaines des précoc-

cupations légitimes des boulangers». De quelle manière ? Rien n'a filtré sur cette question. Les pouvoirs publics n'ont pas pu résoudre cette équation récurrente, il faut le dire. Car cela fait des années que les boulangers reviennent inlassablement à la charge. Et à chaque fois le ministère du Commerce fait la sourde oreille en mettant en avant l'aspect sensible du prix de la baguette de pain. Un prix subventionné, faut-il le rappeler, par l'Etat car il est considéré comme un produit stratégique. Les boulangers revendiquent une augmentation de la marge bénéficiaire. Une marge qui n'a pas changé depuis les années quatre-vingt dix, alors que pendant cette période les prix des intrants pour la fabrication du pain ont connu des hausses successives. Ainsi, selon les représentants de la corporation des boulangers, ces derniers demandent une augmentation de 10 à 15% de la marge bénéficiaire. Ils demandent en outre une certaine souplesse s'agissant des taux de la fiscalité. En somme, autant dire, une réduction des

taxes. Or jusqu' présent la marge bénéficiaire oscille entre 2 et 3%. Et cela est le cas depuis presque 17 ans déjà. C'est pourquoi la patience des boulangers semble à bout. D'où leur détermination à «imposer» leur volonté. Une volonté qui met dans l'embarras les pouvoirs publics qui craignent par-dessus tout une révolte dans le cas de l'augmentation du prix de la baguette de pain. Notons que toutes nos tentatives de joindre Youcef Kalafat, le président de l'Union nationale des boulangers algériens, pour en savoir plus sur leurs revendications se sont avérées vaines.

K.H.

L'ANP passe au peigne fin les maquis d'Ouled Aissa

Une importante opération de ratissage a été déclenchée, la semaine écoulée, par les forces de l'ANP dans les maquis d'Ouled Aissa à proximité de la localité de Bordj Ménaïel dans l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. Ces trois derniers jours, les soldats de l'ANP ont pu détruire plusieurs caches terroristes de l'ex-GSPC dans les maquis précités notamment Ghezerwel, connu pour être le fief traditionnel des hordes sanguinaires dans cette région bouleversée par les activistes terroristes. Des effets vestimentaires et des produits alimentaires y ont été, en effet, retrouvés, à l'intérieur des casemates. Nos sources précisent, également, que des bombes de fabrication artisanale y ont été désamorçées. Ces engins de mort sont, la plupart du temps, enfouis sous terre sur les sentiers menant aux maquis et ce, à l'effet de contrer l'avancée et la pénétration des soldats de l'armée dans les maquis durant leurs opérations. Plusieurs coins et recoins des bois avaient été bombardés notamment à l'artillerie lourde, ajoutent nos sources. C'est dire que les maquis avoisinants sont fortement serrés par un important dispositif militaire déployé en fin de semaine. Ce redéploiement répond aux exigences du terrain surtout après l'arrivée d'informations faisant état de présence d'acolytes de Droukdel dans cette région qui aurait fui les maquis de Bordj Ménaïel et Timezrite, sous pression militaire, depuis près de vingt jours et au lendemain de l'élimination d'un important groupe armé de huit terroristes dont des émirs de l'organisation de l'ex-GSPC.

T.O.

A TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

Environ 80.000 enfants atteints d'autisme

PAR RAYAN NASSIM

Environ 80.000 enfants souffrent d'autisme en Algérie et ne sont pas tous pris en charge dans des établissements sanitaires en raison du «manque d'infrastructures et de personnels formés», a indiqué hier, à Alger le Dr Asma Oussedik, chef de service pédopsychiatrie à l'hôpital psychiatrique de Cheraga.

«L'Algérie manque cruellement d'établissements sanitaires adéquats pour la prise en charge de l'ensemble des 80.000 enfants autistes», a affirmé le Dr Oussedik, lors d'une conférence-débat au forum du journal DK News.

Elle a relevé que la plupart des enfants atteints de ce désordre neurologique ne bénéficient d'aucun suivi thérapeutique leur permettant d'envisager une scolarité, estimant qu'il est nécessaire de créer davantage de services spécialisés en pédopsychiatrie et de former le personnel qualifié pour le traitement de cette maladie.

L'autisme est un trouble neuro-développemental appartenant aux troubles envahissants du développement (comportement, sociabilité, langage) et il n'existe actuellement aucun traitement médical pour

cette pathologie. Selon des spécialistes, les enfants souffrant d'autisme ont des altérations de la communication, de l'interaction sociale réciproque et ont des activités et des intérêts restreints envers autrui et pour leur environnement.

Les causes de la maladie sont multifactorielles avec une étiologie génétique, biologique et environnementale et ne sont aucunement liées à des dysfonctionnements interactifs précoces entre la mère et l'enfant, a expliqué le Dr Oussedik. Les enfants autistes ont souvent des troubles de la communication infra verbale, qui se caractérisent par l'absence de pointage, de gestes, d'attentions conjointes et ne répondent pas à leurs prénoms. Pour sa part, Mme Nafissa Benbouzid, psychologue clinicienne a relevé chez ces enfants autistes un manque d'intérêt envers les autres, une affectivité restreinte et l'absence de l'angoisse de séparation avec leur mère. Elle a précisé que leurs expressions faciales sont inappropriées et résistent aux changements et aux lieux nouveaux, faisant remarquer qu'il peut exister une co-morbidité entre l'autisme et plusieurs autres pathologies comme le retard mental, l'épilepsie ou la surdité. De son côté, Mme

Chahnaz Kacimi El Hassani, orthophoniste, a mis l'accent sur le retard de langage chez les autistes, leurs phobies bizarres et l'absence d'expressivité de la douleur. Pour ces spécialistes, l'état de ces enfants peut s'améliorer s'ils sont suivis dès leur jeune âge dans des structures sanitaires et psychologiques adéquates pour leur apprendre à être autonomes et responsables.

«Il existe des méthodes adaptées à l'apprentissage de ces enfants qui permettent aux enfants d'acquérir des notions élémentaires pour devenir autonomes», ont affirmé les mêmes intervenants. Des ateliers d'écriture, de dessin, de peinture, d'interaction sociale, d'orthophonie et d'achats sont prévus pour les enfants dans les divers services pédopsychiatries et les méthodes sont personnalisées et adaptées à chaque cas. Après l'acquisition de bases sociales, les enfants peuvent être insérés dans des écoles selon leur degré d'évolution, comme ils peuvent bénéficier d'enseignements spécifiques avec l'aide d'auxiliaires de vie. La même intervenante a appelé, à ce sujet, à la création d'établissements scolaires appropriés et de centres adéquats pour insérer les enfants atteints d'autisme.

R.N.

DJOUDI À PROPOS DE L'ÉRADICATION DE LA CORRUPTION :

«Ça sera une lutte sans merci»

Les autorités algériennes sont déterminées à mener une lutte sans merci contre la corruption qui "ronge l'économie nationale", a affirmé, hier, à Alger le ministre des Finances, Karim Djoudi, appelant les citoyens et les responsables à tous les niveaux à participer activement à cette démarche.

PAR RAYAN NASSIM

" Les hautes autorités du pays, et à leur tête le président de la République, sont déterminées à mener une lutte sans merci contre la corruption sous toutes ses formes et ne ménageront aucun effort pour y parvenir", a dit M. Djoudi après avoir inauguré le siège de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), sis à Hydra (Alger). Cette lutte est "loin d'être conjoncturelle mais représente une action permanente", a-t-il précisé à la presse. La corruption est un "crime préjudiciable pour l'argent public et pour l'économie nationale" et nécessite le développement de nouveaux mécanismes de répression, confortés par les efforts internationaux en la matière, d'où l'importance de l'OCRC. Activant aux côtés des autres structures spécialisées dans la lutte contre la corruption en Algérie, l'OCRC, créé en 2011 et



devenu opérationnel ce dimanche, témoigne encore de "la ferme orientation de l'Etat à lutter contre ce fléau". L'entrée en activité de cet office est une "réponse à l'opinion publique nationale et internationale et une preuve que l'Etat algérien est déterminé à combattre la corruption", a insisté l'argentier du pays.

M. Djoudi s'est dit confiant quant à "la capacité de l'Office de traiter les dossiers (de suspicion de corruption) avec rigueur et professionnalisme", tout en promettant de le doter de tous les moyens nécessaires pour accomplir convenablement ses missions. Mais pour réussir un tel challenge, les citoyens et les responsables à tous les

niveaux doivent être "vigilants" pour pouvoir dénoncer tout dépassement touchant à l'argent public, a-t-il enfin recommandé.

Ainsi, l'inauguration, hier, du siège de l'Office central de répression de la corruption, marque le lancement effectif des activités de cet organisme. Situé à Hydra, le nouveau siège de l'Office est doté de tous les moyens humains et techniques nécessaires pour répondre à ses missions, a affirmé M. Djoudi dans une allocution lors de la cérémonie d'inauguration. De son côté, le directeur général de cet organisme, Abdelmalek Sayah, a affirmé que l'aménagement et l'inauguration du siège "traduit la volonté de l'Etat de lutter contre

la corruption". L'Office constitue un outil opérationnel dans le domaine de la lutte contre les atteintes aux deniers publics. Il est érigé en service central de police judiciaire chargé des recherches et des constatations des infractions dans le cadre de la répression de la corruption et de déferer les auteurs devant les juridictions compétentes, en vertu des dispositions de la loi 06-01 du 20 février 2006.

L'Office traite les dossiers transmis par les instances officielles, en plus des lettres de dénonciations émanant des citoyens, relève la même source.

R. N.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Fermeté dans le traitement des dossiers

L'Office central de répression de la corruption (OCRC), étudiera avec "fermeté et sérieux" tous les dossiers transmis par les différentes institutions chargées de la lutte contre la corruption, a assuré dimanche à Alger son directeur général, Abdelmalek Sayah. "L'Office étudie avec la fermeté et le sérieux nécessaires et loin de toute interprétation tous les dossiers transmis par les différentes institutions comme l'Inspection générale des finances (IGF), la Cellule d'investigation financière, la Cour des comptes et même les simples citoyens", a affirmé M. Sayah à des journalistes en marge de la cérémonie d'inauguration de son siège à Alger.

Il a ajouté "que tous les dossiers traités par les experts de cette instance seront transmis, une fois avérés, à la justice qui a le dernier mot". "Certes, la corruption est avérée. On le constate à travers les journaux et à travers les dossiers qu'on reçoit. Donc, on est là pour remédier à ce problème", a indiqué le directeur général de cet organisme qui vient d'entamer ses missions. M. Sayah a également indiqué que les grands dossiers de corruption ayant un préjudice avéré sur l'économie nationale seront traités en priorité par l'Office. L'Office peut faire également de l'auto-saisine. "Le volume de ces dossiers (traités par l'Office) est déterminé en fonction du préjudice causé au Trésor public. Le préjudice est donc le seul critère matériel et chaque dossier nécessite un traitement minutieux de la part de nos experts", a-t-il expliqué. Selon lui, l'Office peut faire

également de l'auto-saisine lorsqu'"il y a des affaires révélées au niveau de la presse et qui se sont internationalisées". "Cela fait partie de nos prérogatives", a-t-il précisé. Interrogé sur la possibilité pour l'organisme qu'il dirige d'intervenir dans l'"affaire" de Sonatrach, M. Sayah a expliqué que l'Office n'est pas encore saisi de cette affaire, actuellement entre les mains de la justice. "Une fois que la justice s'est saisie (de l'affaire), l'Office n'a pas le droit d'interférer. C'est à la justice de décider si elle veut saisir l'Office", a-t-il précisé. Le premier responsable de

l'OCRC a, par ailleurs, reconnu que la corruption avait enregistré une ampleur importante au cours de ces dernières années.

"En tant que magistrat, j'ai toujours connu ces affaires depuis plus de 30 ans. Je pense que ce fléau a pris une ampleur jamais vue par le nombre et le préjudice dans chaque dossier", a noté M. Sayah. Il a, à cet effet, souligné que l'Office est opérationnel à compter de ce jour, et a été mis en place pour permettre de "s'attaquer davantage à la lutte contre ce fléau". "Les textes existent, les moyens existent et la

volonté politique existe. Il faut être serein sur cette question car nous sommes en train de mettre en œuvre ce dispositif pour se charger de gérer ces dossiers et tout sera transmis à la justice, une fois le dossier avéré, conformément à la loi", a-t-il insisté. Il a également affirmé que le siège de cet organisme est équipé de tous les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses missions "y compris en cas d'arrestation (de mis en cause)".

R. N.

Les missions de l'OCRC

L'Office central de répression de la corruption (OCRC), dont le siège a été inauguré, hier, par le ministre des Finances, est régi par le décret présidentiel du 8 décembre 2011 ainsi que par la loi de lutte contre la corruption de 2006. En vertu des dispositions de cette loi (20 février 2006) et du décret présidentiel portant composition, organisation et modalités de fonctionnement de l'Office, cet organisme est chargé de :

- La collecte, la centralisation et l'exploitation de toute information relevant de son champ de compétence
- La conduite des enquêtes et la recherche des preuves sur les faits des "grandes affaires" de corruption et la présentation de leurs auteurs devant le parquet
- Le développement de la coopération

avec les organismes similaires

- L'Office vise à assurer une action "coordonnée et complémentaire" en matière de sécurité financière à travers une coordination renforcée avec les autres organes de contrôle, tels que la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), l'Inspection générale des finances (IGF) et les Commissions nationales des marchés

- Il effectue ses missions en coordination avec les différents services de police judiciaire du pays

- Il peut recourir à l'auto-saisine en exploitant les informations rapportées par la presse ou par d'autres sources comme il peut être saisi par l'IGF, la CTRF, les services de police ou les simples citoyens

- L'Office est composé d'officiers de police judiciaire dont la compétence s'é-

tend à tout le territoire national, de magistrats, de greffiers et de représentants de plusieurs autres administrations

- L'Office est administrativement rattaché au ministère des Finances

- Il représente l'outil opérationnel de "l'instance nationale de lutte contre la corruption", devenue opérationnelle en 2011

- L'Office est dirigé par Abdelmalek Sayah, nommé le 28 décembre 2011 comme directeur général de cette structure. Ce magistrat occupait auparavant le poste de DG de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT)

- La création de l'OCRC a été décidée dans le cadre de l'application de la directive présidentielle de décembre 2009 relative à la dynamisation de la lutte contre la corruption.

EXIGENCES DU MARCHÉ ALGÉRIEN

Les entreprises italiennes disent oui

Les entreprises italiennes sont disposées à répondre aux exigences du marché algérien dans tous les secteurs, a affirmé, hier, l'Ambassadeur d'Italie en Algérie, Michelle Giacomelli, invitant les opérateurs économiques des deux pays à sceller des partenariats "mutuellement bénéfiques".

PAR LAKHDARI BRAHIM

S' exprimant lors d'une rencontre regroupant des chefs d'entreprises algériens et une trentaine d'opérateurs italiens, en visite de trois jours en Algérie, le diplomate italien a appelé les hommes d'affaires de son pays à se familiariser avec le cadre juridique algérien et de connaître les facilitations d'investissements. Affichant sa certitude que la rencontre aboutira à "d'importants résultats", il a rappelé que le 2ème sommet algéro-italien, tenu en novembre 2012, a donné un nouvel élan aux relations bilatérales. Le volume des échanges entre les deux pays a atteint 15 milliards de dollars en 2012, a indiqué



l'Ambassadeur lors de cette journée organisée conjointement par l'ambassade d'Algérie en Italie et l'Institut italien pour l'Asie et la Méditerranée (ISIAMED). De son côté, M. Badini, vice-président d'ISIAMED, a exprimé le souhait des opérateurs économiques italiens de participer à la réalisation des programmes de développement en Algérie.

"L'Italie traverse un période difficile mais nous sommes disposés à vous transférer notre meilleur savoir-faire, en tissant avec nos homologues algériens des partenariats industriels basés sur la confiance", a-t-il ajouté, estimant que l'Algérie est un pays "stable" et "fiable". Présent à la rencontre, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani a

estimé que les entreprises algériennes ont besoin du savoir-faire des Italiens qui capitalisent une bonne expérience dans différents secteurs d'activités. Le BTP, les infrastructures sportives, la pêche, l'aménagement de zones industrielles, les TIC, le transport maritime sont parmi les secteurs d'activités discutés par les opérateurs des deux pays lors de cette rencontre qui s'est distinguée par des mises en relations d'affaires entre PME des deux pays. A l'ouverture de cette rencontre, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement. Cherif Rahmani, avait appelé les opérateurs économiques des deux pays à nouer des partenariats "durables" et de les concrétiser sur le terrain. M. Rahmani a réaffirmé la volonté des deux pays de "hisser leurs relations économiques au niveau de l'excellence des relations politiques". Soulignant que le marché algérien est "porteur et rentable", il a plaidé pour un rapprochement et une complémentarité entre l'économie algérienne et italienne, estimant que les règles du marché dans le bassin méditerranéen incitent à aller à la proximité pour faire face à la concurrence.

L. B.

QUELQUES JOURS APRÈS SA RENCONTRE AVEC SELLAL

Le FCE loue la démarche du gouvernement

PAR RAYAN NASSIM

La démarche engagée par le gouvernement en matière de réformes économiques a été saluée samedi par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) qui l'a qualifiée de "pragmatique, réaliste et porteuse de progrès". L'approche du gouvernement "est pragmatique, réaliste et porteuse de progrès pour notre pays", a affirmé le FCE dans un communiqué rendu public quelques jours après la rencontre qui avait regroupé le Premier ministre Abdelmalek Sellal et une délégation du Forum conduite par son président Reda Hamiani.

Le FCE avait réitéré à cette occasion

son "adhésion à la politique actuelle en matière économique conduite par les pouvoirs publics", confirmant sa "disponibilité à travailler sans relâche à son succès", indique un communiqué. Le Forum s'engage, selon le communiqué, à œuvrer à appliquer "rapidement et correctement" les modes opératoires qui demeurent la grande difficulté entre la conception des textes et leur application sur le terrain. Sur l'ensemble des questions abordées lors de la rencontre, le Premier ministre a "été attentif et nous a fait le privilège de ses orientations", s'est-il réjoui en proposant à cet effet "d'institutionnaliser" ce type de rencontres visant à faire une évaluation des actions engagées et surtout des résultats

obtenus, selon la même source. L'investissement a été la grande question abordée lors de la rencontre qui a été l'occasion pour débattre de deux déterminants du gouvernement, à savoir, "tout mettre en oeuvre pour produire localement en substitution aux importations et le rapprochement avec le secteur public en organisant des synergies permettant de tirer profit du potentiel existant, en aval et amont", a-t-il précisé. Mais les efforts en la matière sont également à accomplir de façon "volontariste" par les entrepreneurs algériens afin qu'ils "assument leur part dans le développement", a souligné le premier responsable du FCE.

La rencontre avec M. Sellal est en fait

une traduction dans les faits d'une "politique d'ouverture et de dialogue entraînant l'adhésion des chefs d'entreprise au programme de développement". Elle a surtout permis "d'avancer sur l'évaluation de toutes les questions ayant une incidence actuelle sur le fonctionnement de notre économie", affirme le FCE.

R. N.

CONFÉRENCE SUR L'ÉNERGIE Yousfi aujourd'hui à Houston

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, prendra part à partir d'aujourd'hui à Houston, aux Etats-Unis, aux travaux de la Conférence CERAWEEK 2013, indique dimanche un communiqué du ministère. "Les facteurs de changements : géopolitique, marchés et la nouvelle carte de l'énergie", sera le thème de cette conférence de cinq jours, à laquelle participeront également des cadres du ministère et de la compagnie nationale Sonatrach, précise-t-on de même source. M. Yousfi présentera lors d'une session ministérielle plénière, une intervention sur la politique énergétique de l'Algérie, selon le communiqué. Il rencontrera, en marge de cette manifestation, des ministres et des responsables de compagnies pétrolières et gazières, indique le communiqué du ministère.

APS

RENTÉE PROFESSIONNELLE DANS LES WILAYAS DU CENTRE De nouvelles spécialités en conformité avec les spécificités locales

L'adaptation des spécialités aux spécificités régionales et aux besoins du marché de l'emploi constituent le cachet particulier de la nouvelle rentrée de la formation professionnelle dans les wilayas du centre du pays, dont le coup d'envoi officiel a été donné, hier, à Blida, par le ministre du secteur, Mohamed Mebarki.

Les centres qui dispensent des formations au profit des différentes catégories de jeunes quel que soit leur niveau scolaire ont renforcé également leur présence dans les milieux ruraux afin de donner notamment l'opportunité aux femmes aux foyers de s'y inscrire. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les métiers du bâtiment ont bénéficié, lors de cette session, d'une attention particulière, avec l'ouverture d'un institut national spécialisé dans ces métiers, dans

la commune de Draâ Ben-Khedda, avec une capacité de 500 places pédagogiques et un autre centre à Fréha, d'une capacité de 300 postes pédagogiques. 4.190 nouveaux postes pédagogiques, dans 55 spécialités et 15 branches ont été ouverts dans cette wilaya. Le secteur de l'agriculture a la cote au niveau de la wilaya de Tipasa, où une spécialité de maintenance du matériel agricole a été introduite au centre de formation de Hameurlaine pour 25 stagiaires. L'aménagement des jardins a été également introduit, pour la première fois, à Hadjout. Un total de 6.850 nouveaux stagiaires sont attendus lors de cette rentrée dans la wilaya. De nouvelles spécialités relatives à l'aménagement des jardins, l'agriculture, l'assainissement des routes et la cuisine de collectivités ont été insérées dans la nomenclature des formations dispensées

dans la wilaya de Bouira, où 10.800 nouveaux stagiaires sont attendus. Le rapprochement des structures de formation du monde rural est mis en valeur dans plusieurs wilayas, à l'image de Blida où 100 nouveaux postes pédagogiques ont été mis au profit des populations habitants les localités enclavées.

Un total de 5.795 nouveaux stagiaires sont attendus pour la nouvelle rentrée. Dans les wilayas de Chlef et Aïn Defla, une panoplie de nouveaux métiers ont été introduits afin de permettre à tous les citoyens d'acquérir un diplôme à même de leur faciliter la tâche de trouver des emplois. 1.750 nouveaux postes à Chlef et 4.000 à Aïn Defla ont été ouverts pour cette rentrée.

L. B.

DJEBABRA (BLIDA)

Attribution de 30 locaux commerciaux

Trente locaux ont été attribués, la semaine dernière, à des jeunes chômeurs dans la commune de Djebabra, wilaya de Blida, afin de leur permettre d'exercer des activités professionnelles et commerciales dans des conditions adéquates. Au cours de la cérémonie d'attribution, qui s'est déroulée sous la présidence du chef de la daïra de Meftah, Boudoumi Riadh, des bénéficiaires de ces locaux, réalisés dans le cadre du Programme présidentiel 100 locaux par commune, ont exprimé leur satisfaction pour pouvoir, enfin, pour certains, exercer leur profession et, pour d'autres, "activer légalement dans un vrai local" commercial.

M. Boudoumi a annoncé, par ailleurs, l'attribution également de 94 carreaux commerciaux à autant de chômeurs de la localité de Meftah, situés dans un marché de proximité réalisé par l'APC.

Dans ce sillage, il a fait part également de l'attribution, programmée durant la période comprise entre le 28 février et le 3 mars prochain, toujours dans la commune de Meftah, de 70 locaux commerciaux et professionnels, dont 28 au niveau de l'agglomération de Sidi Hamed et 42 dans celle de Souakria. Un total de 257 locaux commerciaux, réalisés dans le même cadre, ont été attribués, depuis le 5 février en cours, au niveau des différentes communes de Blida, selon le chargé de la communication à la wilaya, Mohamed Badjou.

MÉDÉA

Réduction de 34% des terres en jachère

La superficie des terres en jachère dans la wilaya de Médéa a été réduite de 34% au cours des trois dernières années à la faveur des actions de mise en valeur des terres initiées dans les zones à vocation céréalière, a indiqué le directeur des Services agricoles (DSA). Les actions de mise en valeur, entamées dans le cadre du développement de la céréaliculture, ont permis de "récupérer", selon Mustapha Bennaoui, environ 15.000 hectares de terres en jachère, entre 2009 et 2012, sur une superficie totale d'environ 43.000 hectares. Ce responsable a précisé à l'APS que les terres mises en valeur, durant cette période, ont été consacrées à la culture des céréales, portant la superficie consacrée à cette spéculation à 125.000 hectares, contre 110.000 hectares en 2009. L'objectif de la Direction des services agricoles est d'arriver, à moyen terme, à "une moyenne" de 5 à 6 % de terres en jachère à travers l'ensemble de la wilaya, a précisé M. Bennaoui, faisant observer que ses services ambitionnent de "récupérer", à l'horizon 2014, entre 15 et 18.000 hectares supplémentaires de terre en jachère en vue de les intégrer à la sole céréalière.

SETIF, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Réalisation d'une poissonnerie moderne de gros

La wilaya de Sétif vient de bénéficier d'un projet portant sur la réalisation d'un marché moderne pour la vente en gros de poissons, dont les travaux seront lancés "incessamment", a indiqué à l'APS le directeur de la pêche et des ressources halieutiques.



PAR BOUZIANE MEHDI

Située à l'est de Sétif, la zone d'activités d'El-Hassi abritera ce projet, "le premier du genre" dans la capitale des Hauts-Plateaux, a ajouté Djamel Taberkouket, soulignant que ce marché de gros s'étendra sur trois hectares et "devra répondre aux normes internationales en la matière".

Une fois opérationnelle, cette poissonnerie de gros sera dotée des "dernières technologies de communication

et de vente", en plus de son renforcement par un portail électronique pour la commercialisation et l'exposition des différents produits de la pêche, ceux de la mer ou de l'eau douce, a ajouté le même responsable.

En plus de balances électroniques et d'appareils pour la fabrication de glace, cette infrastructure sera également équipée d'unités de réfrigération et de stockage pour la protection des produits de la pêche, selon Djamel Taberkouket, qui a affirmé qu'outre une meilleure organisation du circuit de commercialisation des produits

de la pêche et de l'aquaculture, ce marché "appuiera le processus de contrôle de la vente des produits halieutiques, permettra de réguler les prix tout en assurant les conditions de santé et d'hygiène, et mettra fin à l'anarchie et à la spéculation qui sévissent dans le marché du poisson".

Sétif, capitale des Hauts-Plateaux, est considérée comme un grand "pôle" de commercialisation et de distribution de poissons avec une quantité oscillant entre 2 et 20 tonnes écoulées quotidiennement.

B. M.

TIPASA, DIRECTION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES

Réactivation de la piscine semi-olympique

La direction de la piscine semi-olympique de la ville de Tipasa envisage de réactiver cette infrastructure et d'en faire un véritable espace de compétition et de découverte de talents en herbe.

"Un effort est actuellement consacré en direction des associations sportives locales en vue de les encourager à la création de sections de natation, en mettant à leur disposition toutes les commodités de la piscine pour leurs entraînements", a indiqué cette direction.

Deux clubs de natation de Sidi Rached et Tipasa ont répondu favorablement à

cette initiative, dans l'attente d'être rejoints dans les semaines à venir par une dizaine de sections.

Dans ce même sillage, la direction de la piscine s'est lancée, début février, dans la sélection de jeunes talents parmi le millier d'abonnés (âgés de 5 à 8 ans) la fréquentant. Organisée en coordination avec la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) et de la Ligue de natation de la wilaya, cette initiative vise à "créer une école de natation au niveau de cette structure sportive".

Réalisée pour un montant de 25 millions DA, cette piscine, dont la mise

en service remonte au mois de mai dernier, compte deux bassins, l'un pour les professionnels avec 8 couloirs de 25 m de long, et l'autre pour les débutants (de 15 m). Cet espace sportif, conçu selon des critères internationaux, dispose de 150 sièges pour les spectateurs, en plus d'une clinique, une salle de sport, une cafétéria, un bloc administratif et un parking.

Depuis son ouverture, cette piscine a abrité deux compétitions officielles, à savoir une compétition régionale en mai 2012 et le Championnat national de natation juniors en décembre dernier.

APS

BOUIRA, PROTECTION CIVILE

Premier salon national

Le premier Salon national de la Protection civile a été inauguré, vendredi dernier, au niveau du stade Rabah-Bitat de la ville de Bouira, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile.

Tenu sous le slogan "le rôle de la société civile dans la Protection civile", ce salon, inauguré par le représentant du directeur général de la Protection civile et les autorités locales, met en exergue les efforts déployés par ce secteur pour sa modernisation et son développement.

Des échantillons sur les importants moyens acquis, en 2012, afin de rendre plus efficaces les interventions en cas de tremblement de terre ou d'intempéries ou autres catastrophes naturelles, tels les incendies, sont exposées dans le cadre de ce salon. Le travail de la Protection civile dans les régions enclavées et difficilement accessibles, le sauvetage de victimes sous les décombres, l'utilisation de chiens renifleurs ont été également vulgarisés lors de ce salon.

Ce salon reflète également les efforts

consentis par la Protection civile en termes de formation sur les premiers soins. A cet égard, 240 personnes dans la wilaya de Bouira ont bénéficié de stages spécialisés, ce qui renseigne également sur l'intérêt porté par les citoyens pour ce genre de formation.

D'autre part, un Musée national de la Protection civile a été inauguré contenant des photos sur les différentes interventions qu'ont menées les agents de ce secteur à travers plusieurs régions du pays et à différentes étapes.

APS

CONSTANTINE, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Production laitière de 80 millions de litres en 2013

Pour l'exercice 2013, la filière lait dans la wilaya de Constantine ambitionne d'atteindre une production de "80 millions de litres", a déclaré, à l'APS, le responsable de la communication auprès de la Direction des services agricoles, Fouad Bentrad.



PAR BOUZIANE MEHDI

Depuis l'entrée en vigueur, en 2008, des mesures d'aide et de soutien accordées par le ministère de l'Agriculture pour le développement de la filière lait, la wilaya de Constantine enregistre une "courbe ascendante" en matière de production, a ajouté le même responsable, soulignant qu'en 2009, la wilaya a produit 23 millions de litres de lait pour atteindre, en 2010, les 30 millions de litres récupérés via le réseau de collecte mis en place, alors qu'en 2011, la production laitière a atteint 37 millions de litres pour arriver, en 2012, à 42 millions de litres.

Dans la capitale de l'est algérien, la révision à la hausse des primes accordées

aux collecteurs et aux transformateurs de lait, les aides financières octroyées aux éleveurs pour entamer des investissements à même d'assurer une production laitière de qualité et l'appui dans la prise en charge sanitaire du cheptel bovin sont autant de démarches qui ont permis à la filière lait de "décoller", a encore ajouté M. Bentrad à l'APS.

Le défi des services de la DSA est de "récupérer toute la quantité de lait non encore intégrée dans le réseau de collecte vers les unités de transformation", selon ce responsable qui a souligné que pour ce faire, un travail de proximité auprès des éleveurs a été engagé par les techniciens de la DSA. Selon M. Bentrad, une stratégie qui a permis "l'identification d'un certain nombre d'éleveurs et leur intégration dans

le réseau de collecte". D'après les statistiques des services de la DSA, à juillet 2012, la wilaya de Constantine a totalisé 1.100 éleveurs dûment identifiés, possédant un cheptel de bovin de l'ordre de 8.000 têtes.

Les services vétérinaires accomplissent, en matière de prise en charge du bétail, des campagnes de vaccinations annuelles pour s'assurer de la bonne qualité du lait acheminé vers les unités de pasteurisation, a également indiqué le même responsable.

Assurant plus de la moitié de la production laitière, les communes de Beni Hmidène, Ibn Ziad, et Aïn Abid sont considérées comme "le bassin laitier" de la wilaya de Constantine. **B. M.**

SOUK-AHRAS, DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

Campagne de sensibilisation aux risques des accidents domestiques

Une campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés aux accidents domestiques ciblant les écoliers du cycle primaire a été lancée à Souk-Ahras, a indiqué le responsable de la communication au sein de la Direction de la protection civile.

Inscrite dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, coïncidant annuellement avec le 1er mars, cette campagne organisée en coordination avec la Direction de l'éducation, a eu lieu de mercredi à vendredi derniers, a précisé Rédha Messai. Assurant que 85% des accidents signalés

surviennent dans les domiciles et touchent essentiellement les enfants, ce responsable a précisé que la campagne de sensibilisation est consacrée à "l'identification des dangers" afin de s'en prémunir. M. Messai a rappelé que les sinistres survenant dans les domiciles sont, notamment, les brûlures, les noyades, la suffocation, l'étouffement, l'empoisonnement alimentaire, médicamenteux ou par les produits chimiques utilisés pour les ménages.

Des dépliants sont distribués aux enfants pour leur expliquer, au moyen d'illustrations, tous les dangers encourus,

en particulier ceux de l'électrocution qui représente un "taux important" dans les accidents domestiques. Une émission programmée vendredi prochain sur les ondes de la radio locale donnera la parole à des éléments de la Protection civile qui évoqueront les dangers de ces accidents domestiques et expliciteront aux parents les "bons réflexes" pour protéger leurs enfants. Des portes ouvertes sur la Protection civile sont également au programme de la célébration de la Journée mondiale de la protection civile qui sera clôturée avec des exercices de simulation de sauvetages. **APS**

EL-BAYADH, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

1.270 emplois créés en 2012

Plus de 1.270 emplois ont été créés en 2012 par le biais des programmes Blanche Algérie et des travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO), dans la wilaya d'El-Bayadh, selon la Direction locale de l'action sociale (DAS). Le programme de TUP-HIMO a dégagé la plus grosse part de ces offres d'emploi, avec 1.006 postes créés, répartis sur 23 projets de proximité, en plus du

lancement, durant la même période, de 44 opérations similaires en cours de réalisation, a précisé le DAS d'El-Bayadh, Kheïreddine Achi.

Ces opérations, retenues dans le secteur des forêts, ont porté sur le gabionnage des berges d'Oueds, ainsi que le curage des avaloirs dans les centres urbains. M. Achi a signalé aussi l'organisation, en coordination avec le secteur de la santé, d'une opération de lutte et d'éradication des

foyers de prolifération de moustiques vecteurs de transmission de la Leishmaniose.

Le programme Blanche Algérie a, pour sa part, contribué au placement, durant la même période, de 264 jeunes dans 33 chantiers d'emploi, dont 17 dans la commune du chef-lieu de wilaya, portant sur le nettoyage et l'embellissement du cadre urbain, a affirmé le même responsable.

ORAN

Incinérateur des déchets de l'EHU

L'incinérateur des déchets de l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) 1er-Novembre 1954 d'Oran sera réinstallé dans un autre site, a indiqué son directeur général.

"Une option a été retenue par la wilaya pour la construction d'une structure légère pour réinstaller l'incinérateur de l'EHU Oran soit à El Ançor (Aïn El-Turck) ou à Hassi Bounif (Gdyel)", a déclaré Mohamed Mansouri.

L'incinérateur de l'EHU Oran est à l'arrêt depuis plusieurs mois à cause des odeurs nauséabondes qui incommode les habitants de la cité AADL mitoyenne.

Près de 375 tonnes de déchets hospitaliers de soins infectieux d'autres services, notamment les déchets liquides stockés actuellement en sous-sol, deviennent de plus en plus inquiétants.

Renforcement de l'effectif du Barreau

L'effectif du Barreau d'Oran sera prochainement renforcé par une nouvelle promotion de 220 jeunes avocats, a annoncé le bâtonnier Me Ouahrani Lahouari.

L'intégration des nouvelles recrues sera effective le 14 mars prochain lors de la traditionnelle cérémonie de clôture de stage.

L'Ordre des avocats d'Oran voit ainsi son effectif total porté à près de 4.500 professionnels avec une composante à égale parité hommes/femmes et une moyenne d'âge inférieure à 30 ans.

OUM EL-BOUAGHI

Recul de la production de tabac

La récolte de tabac a enregistré, à l'issue de la campagne 2012 à Oum El-Bouaghi, une régression "notable" avec 10.301 quintaux récoltés contre 15.000 quintaux durant les années précédentes, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

Le responsable de la coopérative des productions agricoles a expliqué ce recul par "le coût élevé de la production" ainsi que par "l'absence d'appui à ce genre de production agricole et industrielle". Une superficie de 790 hectares des terres agricoles est réservée à la culture du tabac dans cette wilaya, notamment dans les communes de Souk-Naâmane et d'Aïn-M'lila, où les rendements atteignent, bon an mal an, 13 quintaux par hectare.

D'autres facteurs, notamment les difficultés liées à l'irrigation et le manque de main-d'œuvre qualifiée pour la culture et la cueillette du tabac, ont également conduit à la baisse de la production.

Pour toutes ces raisons, beaucoup d'agriculteurs ont délaissé, ces dernières années, la culture du tabac dans cette wilaya qui assurait, il y a moins d'une décennie, plus de 60% de la production nationale.

APS

DES MANIFESTANTS INCENDIENT
UN COMMISSARIAT À PORT SAÏD

**Alors que John Kerry arrive
au Caire pour parler de la
transition politique...**

Des manifestants ont mis le feu à un commissariat à Port Saïd ce samedi, alors que le secrétaire d'Etat américain John Kerry arrivait au Caire pour discuter avec responsables et opposants de la transition politique dans le pays en proie à la crise.

Quelque 500 manifestants de cette ville du nord-est de l'Egypte ont lancé des cocktails Molotov et des pierres sur le commissariat, provoquant un incendie, et bloqué l'accès aux pompiers, a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

ITALIE, CASSE-TÊTE FACE AU BLOCAGE
POLITIQUE

L'Europe préoccupée

Un nouveau gouvernement technique, un gouvernement minoritaire de gauche, des alliances improbables ou de nouvelles élections ? L'Italie était toujours dans le flou vendredi après des élections qui n'ont dégagé aucune majorité claire, suscitant les inquiétudes de l'Europe. Le temps presse, les marchés s'inquiètent, le pays, surendetté et plongé dans la récession, piétine dans l'attente de décisions urgentes et difficiles, mais aucun scénario ne prévaut dans l'immédiat.

Le vrai vainqueur du scrutin de dimanche-lundi, l'ex-humoriste Beppe Grillo, dont le Mouvement Cinq Etoiles (M5S) a cristallisé le vote de protestation en remportant un quart des voix, a opposé un "non" cinglant au chef de la gauche qui lui proposait un accord sur un programme commun de réformes concrètes (coupes dans les dépenses de la politique, mesures pour chômeurs et travailleurs précaires).

Fort d'une solide majorité à la Chambre des députés, M. Bersani est minoritaire au Sénat et devrait recevoir l'appui soit du M5S qui compte 54 parlementaires dans cette chambre, soit sur la coalition de droite de Silvio Berlusconi pour passer le test du vote de confiance initial qui permet à un gouvernement d'entrer en fonction.

Le Cavaliere s'est déclaré disposé à offrir à certaines conditions son soutien à M. Bersani, une hypothèse que les militants de gauche et son entourage rejettent résolument.

Ni le Cavaliere ni M. Grillo n'envisagent, en revanche, une alliance entre eux.

R. I.

SYRIE, ATTAQUE REBELLE À ALEP

34 membres des forces du régime tués

Au moins 34 membres des forces du régime syrien ont été tués dimanche à l'intérieur d'une académie de police prise à l'aube par des rebelles, dans la province d'Alep dans le nord de la Syrie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).



" Les rebelles ont pris de larges parties de l'école de police située dans la localité de Khan al-Assal lors d'affrontements violents qui avaient éclaté il y a huit jours", a précisé l'OSDH.

L'ONG n'a pas fait état encore des pertes humaines dans les rangs des combattants rebelles qui avaient pris d'assaut samedi l'académie où les combats ont duré toute la nuit.

Khan al-Assal est le dernier bastion du régime dans la région ouest de la province d'Alep.

Plus au nord, des rebelles ont pris le contrôle d'une prison dans la province de Raqa, libérant "des centaines" de détenus, a affirmé l'OSDH, qui s'appuie sur un large réseau de militants et de médecins sur place. "L'armée s'est retirée de la prison centrale de Raqa après des affrontements qui ont duré plusieurs jours", a-t-elle précisé. Des combattants du Front jihadiste al-Nosra et d'autres groupes rebelles ont pris la prison tard dans la nuit de samedi, "et ont libéré des centaines de prisonniers", a précisé l'ONG basée en Grande-Bretagne. Certains autres détenus ont été

transférés dans la ville voisine de Tal Abiad, où ils seront traduits devant un "tribunal islamique", a-t-elle ajouté.

Samedi, au moins 156 personnes sont mortes dans les violences, selon un bilan de l'OSDH, alors que le conflit fait des dizaines de morts tous les jours dans le pays dévasté par près de deux ans de guerre.

Située sur l'Euphrate, Raqa est une ville stratégique près de la frontière avec la Turquie, où des dizaines de soldats et rebelles ont été tués samedi dans de violents combats.

**Assad prêt à dialoguer avec
l'opposition mais exclut
de démissionner**

Le président syrien Bachar al-Assad s'est dit prêt à discuter avec l'opposition non-armée mais a exclu de démissionner, dans une interview au *Sunday Times* publiée dimanche, au moment où l'Onu se propose de "faciliter un dialogue" entre gouvernement et opposition.

Au moins 34 membres des forces du régime syrien ont été tués dimanche à l'intérieur d'une académie de police prise à l'aube par des rebelles, dans la province

d'Alep, dans le nord de la Syrie, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

"Les rebelles ont pris de larges parties de l'école de police située dans la localité de Khan al-Assal lors d'affrontements violents qui avaient éclaté il y a huit jours", a précisé l'OSDH. Khan al-Assal est le dernier bastion du régime dans la région ouest de la province d'Alep.

"Nous sommes prêts à négocier avec tout le monde, y compris des militants qui déposent les armes", assure Bachar al-Assad lors de cette interview, enregistrée la semaine dernière à sa résidence à Damas. "Nous pouvons engager un dialogue avec l'opposition, mais nous ne pouvons pas engager de dialogue avec les terroristes".

Fin février, lors d'une visite à Moscou, son ministre des Affaires étrangères Walid al-Mouallem s'était pour la première fois dit prêt au dialogue avec les rebelles armés pour mettre fin au conflit qui, selon l'Onu, a tué plus de 70.000 personnes en deux ans. Mais ces rebelles ont rejeté toute négociation avant le départ du chef de l'Etat. Une éventualité que le président syrien a une nouvelle fois fermement exclue.

R. I.

EGYPTE, PROCÈS EN APPEL

L'ex-président Moubarak rejugé à partir du 13 avril

Le nouveau procès du président égyptien déchu Hosni Moubarak, qui avait été condamné à la réclusion à perpétuité en première instance pour la mort de manifestants, commencera le 13 avril, a annoncé dimanche l'agence officielle Mena. "Le président de la Cour d'appel du Caire, Samir Aboul Maati, a fixé la date du 13 avril pour rejurer l'ex-président Hosni Moubarak, ses deux fils Gamal et Alaa, son ministre de l'Intérieur Habib el-Adli, six de ses adjoints et l'homme d'affaires en fuite Hussein Salem", a précisé l'agence. Agé de 84 ans, M. Moubarak est actuellement hospitalisé, selon une source de sécurité. Sa santé aurait commencé à décliner après son incarcération le 2 juin

2012, des sources de sécurité faisant alors état de dépression aiguë, de difficultés respiratoires et d'hypertension. Il avait subi quelques jours plus tard une défibrillation à deux reprises après des arrêts cardiaques. M. Moubarak avait été condamné à la prison à vie, tout comme son ministre de l'Intérieur, pour la mort de manifestants durant la révolte qui l'a renversé début 2011. En revanche, les six anciens hauts responsables de la sécurité avaient été acquittés et certains d'entre eux ont depuis été relâchés. Les deux fils de M. Moubarak, qui sont en prison, avaient de leur côté vu les accusations de corruption qui pesaient sur eux déclarées prescrites par la justice. M. Moubarak et l'homme

d'affaires Hussein Salem, qui a fui vers l'Espagne, seront aussi jugés de nouveau pour corruption. Les verdicts de juin 2012, tout particulièrement les acquittements des hauts responsables de la police, avaient provoqué la colère de nombreux Egyptiens, qui avaient manifesté pour réclamer un nouveau procès et des peines plus sévères.

La répression de la révolte de 2011 a fait près de 850 morts, selon des chiffres officiels. La Cour de cassation avait décidé en janvier d'"annuler tous les verdicts prononcés par le tribunal criminel du Caire en juin 2012 et d'ordonner un nouveau procès" pour M. Moubarak et ses co-accusés.

Scandales financiers et faiblesse du management stratégique de Sonatrach



Sonatrach comme j'ai eu à le souligner - les paroles s'envolent mais les écrits restent - est marquée par la faiblesse du management stratégique expliquant les scandales financiers. L'objet de cette contribution est donc de revenir sur la situation actuelle de Sonatrach, qui fait l'objet de la Une des médias internationaux...

Page 12



**ÉTATS-UNIS, LES RÉPUBLICAINS REFUSENT
UNE HAUSSE SUR LES IMPÔTS**

**Les coupes budgétaires
entrées en vigueur**

Le président américain, Barack Obama, a déclenché à regret, vendredi, des coupes budgétaires dont il a imputé la responsabilité à ses adversaires républicains, après avoir averti qu'elles feraient subir un revers à la première économie mondiale.

Page 14

Scandales financiers et faiblesse du management stratégique de Sonatrach

La Sonatrach comme j'ai eu à le souligner - les paroles s'envolent mais les écrits restent - est marquée par la faiblesse du management stratégique expliquant les scandales financiers. L'objet de cette contribution est donc de revenir sur la situation actuelle de Sonatrach, qui fait l'objet de la Une des médias internationaux

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL*

1-Eléments de rappel sur la gestion de Sonatrach

Au moment où l'on parle de transparence, je tiens à informer l'opinion publique ayant à eu à diriger un audit sur ce sujet assisté des cadres de Sonatrach et d'experts internationaux, actuellement du domaine public, qu'il nous a été impossible de déterminer la structure des coûts par sections, rendant ainsi tout audit interne et prévision opérationnelle difficile. La Sonatrach se contentant de bilans consolidés où l'envolée des prix sur le marché international voile à la fois la chute en en volume et la déficience de gestion de certains de ses segments. Comme devant les députés fin 2007, j'ai eu à présenter le dossier carburant ayant attiré l'attention que l'Algérie importerait horizon 2010 massivement ce produit si l'on ne revoyait pas les subventions généralisées, source d'injustice et de gaspillage, par la mise en place d'un nouveau système de péréquation des prix ciblant les secteurs structurants et les ménages à faibles revenus. Ceci étant lié à l'urgence d'un nouveau modèle de consommation énergétique, dont l'utilisation intensive du Bupro(GNW) et du GPL, supposant une nouvelle stratégie dans la distribution, l'Algérie ayant importé, paradoxalement pour un pays doté d'hydrocarbures, pour près de 2 milliards de dollars en 2012 contre moins de 500 millions de dollars en 2011. Comme j'ai à maintes reprises attiré l'attention sur le manque de vision stratégique comme à l'instar du projet Galsi (2), sur la marginalisation des cadres, et cela n'est pas propre à Sonatrach, cette ressource humaine plus importante que toute les ressources d'hydrocarbures, en mettant en retrait des cadres de haute valeur à l'âge de 60 ans sans avoir préparé la relève. Comme en témoigne le poste services (appel aux compétences étrangères, certes nécessaires mais le montant est passé de 2 milliards de dollars en 2002 à plus de 12 milliards de dollars fin 2012 dont une grande partie destinée au secteur hydrocarbures. On peut en conclure que la Sonatrach est caractérisée par la faiblesse de comptes transparents, ce qui donne à tort ou à raison des supputations nuisibles à sa réputation. Mais l'on peut se poser cette question qui concerne toute l'économie algérienne : combien d'entreprises publiques font la comptabilité analytique qui permet de cerner les coûts et combien de ministères et administrations publiques utilisent la méthode de rationalisation des choix budgétaires pour optimiser leurs dépenses et rendre le contrôle externe audible ? Ces entités économiques et administratives vivent donc dans l'opacité qui arrange les prédateurs internes avec des complicités externes.

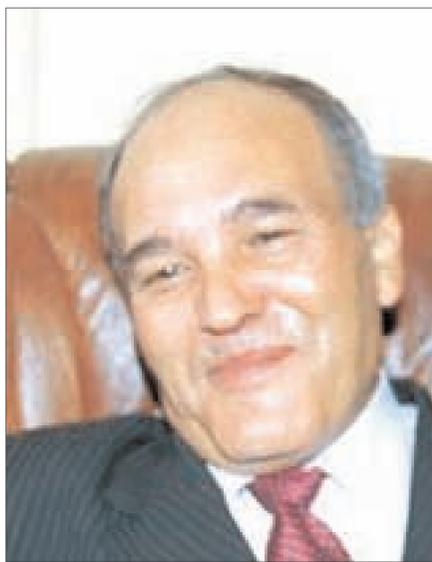
2.-Les scandales financiers à Sonatrach

Au départ, je voudrais souligner que la majorité des cadres algériens sont honnêtes, vivent de leur travail et que c'est une minorité de prédateurs qui s'adonnent à cette pratique. Et que dans un Etat de droit supposant une indépendance de la justice, réelle et non formelle, qu'une personne est innocente, toute inculpation devant reposer sur des preuves concrètes. C'est désolant pour mon pays qui recèle d'importantes potentialités nuisant à son image internationale. Effectivement, la presse italienne a mis en examen le n°1 d'ENI, Paolo Scaroni, l'ex-dirigeant de Saipem qui aurait affirmé avoir versé des pots de vin à des responsables algériens d'un montant avoisinant 200 millions de dollars par le truchement d'une société établie à Hong Kong, Pearl Partners Limited, en contrepartie de huit contrats por-

tant sur plus de 11 milliards de dollars, dont le projet de la construction du deuxième gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie, le Galsi (Algérie-Sardaigne-Italie) dont le projet est toujours en gestation. Vient ensuite la mise en cause de Sonatrach Petroleum Corporation dont le siège est situé aux Îles Vierges britanniques, British Virgin Islands, situées dans la mer des Caraïbes qui fait l'objet d'un redressement fiscal au Royaume-Uni, réclamant 45 millions de dollars d'impôts pour le recouvrement de ses impôts impayés dans ce pays depuis l'année 2008. La police fiscale britannique enquête actuellement les activités de cette société soupçonnée de fraude fiscale où selon la presse britannique durant les exercices 2009, 2010 et 2011 et 2012, les autorités financières britanniques soupçonnent les gestionnaires de cette filiale de Sonatrach de s'être adonnés à des manipulations financières. Et récemment, le scandale est remonté au Canada où selon l'enquête conjointe menée par les journaux canadien et italien - *The Globe and Mail* et *Il Sole 24 ore* en date du 21 février 2013, la multinationale SNC-Lavalin, présente en Algérie depuis les années 80 qui avait obtenu le marché du Mémorial du Martyr (Maqam E'chahid), ayant décroché des contrats ces dernières années d'une valeur de six à sept milliards de dollars, aurait obtenu des contrats en contrepartie de pots de vin. Cette nouvelle affaire de corruption impliquant le groupe Sonatrach a été révélée suite à l'enquête engagée par la justice suisse qui a abouti à l'incarcération, en 2012, de Riadh Ben Aïssa, ancien dirigeant des activités internationales, pour paiements douteux de 160 millions de dollars à l'un des fils de l'ex-dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. Après l'affaire Khalifa, l'autoroute Est-Ouest, certains secteurs des transports, des banques et maintenant Sonatrach, toujours en cours de justice en Algérie, et d'autres secteurs, il semble bien que ces scandales révélés au niveau international, échappant à la justice algérienne, ne sont pas terminés et ternissent l'image de l'Algérie.

2- Comment combattre cette corruption en Algérie ?

C'est que Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach. Les hydrocarbures représentent 98% des exportations en devises du pays en 2012 et permettant l'importation de la majorité des biens tant des ménages que des entreprises publiques et privées dont le taux d'intégration ne dépasse pas 10/15%. Cela s'appelle le syndrome hollandais posant d'ailleurs pour l'Algérie l'urgence d'une stratégie hors rente dans le cadre de la mondialisation. À l'horizon 2020, l'Algérie sera importateur net de pétrole et horizon 2030 importateur de gaz conventionnel tenant compte, de la nouvelle transition énergétique, de la concurrence internationale, (bon nombre des clients de Sonatrach demanderont certainement à l'Algérie courant 2014 une baisse des prix de cession du gaz, aussitôt les contrats à terme arrivés à expiration, l'indexation sur le prix du pétrole n'étant plus à l'ordre du jour), de la révolution du gaz de schiste aux USA, des coûts, des exportations prévues et surtout de la forte consommation intérieure, avec le doublement des capacités d'électricité à partir des turbines de gaz horizon 2017. Que deviendra la population algérienne de 50 millions en 2030 ? Uniquement entre 2000 et 2012, Sonatrach a pu engranger 600 milliards de dollars selon les bilans officiels de Sonatrach. Cela a permis d'avoir des réserves de change de plus de 200 milliards de dollars fin 2012 mais 86% y compris les DTS au FMI, étant placées à l'étranger mais faute de transparence on ne connaît pas leur rentabilité réelle. Qu'en a-t-il été entre 1971 date de la nationalisation des hydrocarbures et 2012 : en tout cas, en termes de parité de



pouvoir d'achat 2013, plusieurs milliers de milliards de dollars. Car il faut éviter de raisonner à prix courants de peu de signification, la parité du dollar et le pouvoir d'achat mondial ayant évolué, devant donc déflater pour avoir le montant réel aux prix de 2013. Par exemple un baril de 20 dollars en 2000 équivalait à prix constant à plus de 90 dollars prix 2013. On combat la corruption par l'approfondissement de la démocratisation de la société tenant compte et son anthropologie culturelle et un Etat de droit. L'Algérie a déversé grâce toujours à Sonatrach, une dépense publique farineuse de 500 milliards de dollars (dont une partie faible en dinars) entre 2004/2013 sans mettre en place tant le contrôle démocratique que technique ce qui a conduit à cette situation déplorable.

En conclusion, on ne combat pas la corruption en créant des institutions bureaucratiques de peu d'efficacité sans approfondissement de la réforme globale. On ne combat pas la corruption, sans une nouvelle gouvernance, une profonde moralisation de ceux qui sont chargés de gérer la Cité. Car comment demander le sacrifice à des citoyens et du patriotisme après ces scandales à répétition ? La démocratisation de la société algérienne est intimement liée à la démocratisation de la gestion de la rente des hydrocarbures impliquant un réaménagement dans les structures du pouvoir pour se libérer des aléas de la rente. Cela mettra du temps, il ne faut pas être utopique impliquant des forces sociales dynamiques et plus de moralité. D'où l'importance d'un large débat national sur la gestion de cette rente qui irrigue tous les segments de la société, de la rentabilité des investissements et des réserves de change, placées à l'étranger, produit de cette rente si l'on veut combattre réellement la corruption. L'Algérie qui a d'importantes potentialités peut devenir un acteur actif au sein de l'espace euro-méditerranéen et euro-africain.

*Professeur des universités, expert International

RENCONTRE ENTRE OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ALGÉRIENS ET ITALIENS

Le partenariat gagnant-gagnant dans tous les secteurs industriels

« La volonté est forte pour créer un partenariat durable et amarrer l'Algérie à l'Italie afin de construire une coopération mutuellement avantageuse pour les deux pays dans un monde balloté par la crise économique, financière et sociale. Et nous ne voulons pas que cette crise soit politique et géostratégique », a notamment déclaré, hier à l'hôtel El Djazaïr, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Chérif Rahmani, à l'ouverture des travaux de la mission des opérateurs économiques italiens en Algérie. Il s'agit, selon le représentant du gouvernement, de mettre en place des liens durables entre les opérateurs des deux pays, notamment après la visite du Premier ministre Monti à Alger où il a eu des entretiens avec le président Bouteflika.

PAR AMAR AOUÏMER

Nous allons nous retrouver à Rome à l'invitation du gouvernement italien toute en remerciant notre ambassade à Rome qui renforce ces relations bilatérales. Nous avons observé une complémentarité entre les marchés algérien et italien et entre nos deux économies et nos entreprises. Les opérateurs italiens peuvent nous apporter leur savoir-faire et leur technologie dans un marché algérien porteur et, durable et réellement profitable et rentable", a ajouté Rahmani. Rahmani indique que "les ingénieuses entreprises italiennes peuvent nous fournir une aide dans la production, les investissements et les opérateurs économiques algériens ont une main tendue pour les entrepreneurs italiens et il convient de la prendre rapidement, notamment en raison de la proximité et des liens historiques des deux pays".

Le volume d'échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie s'élève à 15 milliards de dollars en 2012 dont deux tiers pour les exportations algériennes, principalement des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel). Il a insisté pour un rapprochement entre les entrepreneurs des deux pays en précisant que l'essentiel consiste à identifier les opportu-

nités de coopération et de partenariat. "Par conséquent, il faut saisir cette occasion pour fonder un partenariat business to business. Des groupes industriels vont agir pragmatiquement dans divers secteurs industriels, tels que les transports, la construction, les travaux publics et l'hydraulique, ainsi que la mécanique et la filière transversale qui pourrait avoir d'énormes possibilités de partenariat et des marchés agricoles par le biais du machinisme", a-t-il dit.

Mission économique italienne de haut niveau

Le ministre a annoncé que 50 zones industrielles vont être lancées spécialement avec les meilleures technologies pour nous accompagner avec un volume d'affaires important. Pour l'ambassadeur d'Italie à Alger, Michele Giacomeli, "cette mission économique italienne de haut niveau a rencontré des opérateurs économiques algériens de haut niveau pour tisser un partenariat gagnant-gagnant dont l'objectif essentiel consiste à encourager l'entrepreneuriat méditerranéen dans un espace de complémentarité en répondant aux exigences du marché algérien". Il estime que l'important c'est d'avancer

concrètement dans la réalisation des projets d'où la nécessité pour les opérateurs économiques italiens de connaître la législation et le cadre juridique algérien. Ils pourront notamment apprécier les opportunités d'investissement en Algérie et se familiariser avec l'environnement des affaires et des facilitations du marché algérien en tenant compte de la tradition d'amitié algéro-italienne entre les deux peuples et les deux gouvernements. Quant à Antonio Badini, ancien ambassadeur d'Italie Alger dans les années 90, et actuel dirigeant de l'Institut italien pour l'Asie et la Méditerranée (Isiamed), il a rappelé, sous l'effet d'une forte émotion et d'un tressaillement intense, l'excellence des relations économiques et commerciales entre les deux pays en précisant que les entrepreneurs italiens sont prêts à tisser des relations de coopération avec les opérateurs algériens dans les filières considérées prioritaires par le gouvernement algérien, tels que la mécanique et l'électromécanique, la construction et l'agriculture, ainsi que la pêche et le jumelage institutionnel concernant la jeunesse et les sports.

"L'Algérie possède un programme quinquennal solide, fiable et stable. Nous sommes aptes à mettre notre disponibilité au service de l'industrie algérienne, notamment dans

les nouvelles technologies et gagner des marchés de manière rentable pour nos intérêts réciproques et faire face à la concurrence", a-t-il déclaré.

Marcello Donnarumma, responsable commercial de l'entreprise Grimaldi group spécialisée dans le transport maritime services cargo et les liaisons maritimes pour le transport des camions, semi-remorques, conteneurs et marchandises réfrigérées, nous a affirmé que "Grimaldi qui se trouve à Naples prospecte le marché algérien afin d'identifier des partenaires. Notre présence à Alger vise à connaître les opérateurs économiques algériens afin de tisser des relations de coopération fiables et durables. Aujourd'hui, nous allons fructifier les relations B to B sachant que notre entreprise, la plus importante en Italie, peut proposer ses prestations aux opérateurs algériens".

Enfin, pour Valeria Mangiarotti, responsable du marketing de l'Autorité portuaire de Cagliari (Sardaigne), "l'objectif de ma présence à Alger c'est de tisser des rapports de partenariat avec des sociétés algériennes sachant qu'il existe des possibilités de développer des formes de coopération dans le "shipping" dans des zones franches en proposant notre logistique et la plate forme en Sardaigne".

A. A.

DES PROPOSITIONS POUR RÉSoudre LES "DISPARITÉS" ENTRE LES SALAIRES DANS LE SUD

Louh veut plus d'égalité sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a annoncé qu'il comptait formuler des propositions pour résoudre la problématique des "disparités" entre les salaires des travailleurs d'un même poste de travail au sein de compagnies pétrolières mères et d'entreprises de sous-traitance dans certains wilayas du pays.

Lors d'une rencontre avec les directeurs de l'emploi de wilaya, Louh a indiqué que l'examen des rapports qui parviennent au ministère sur la situation de l'emploi dans les différentes wilayas notamment dans le Sud, fait ressortir une préoccupation relative à la "grande disparité" entre les salaires d'un

même poste de travail au sein de compagnies pétrolières mères et d'entreprises de sous-traitance dans les wilayas du Sud. Cette disparité "dépasse les limites" et la préoccupation à ce propos "est justifiée", a-t-il précisé avant de souligner qu'il formulera des propositions au Premier ministre qui comporteront de nouvelles mesures pour la prise en charge de cette question.

Evouant le rôle de l'inspection du travail, Louh a rappelé que les prérogatives de cette instance de contrôle étaient "limitées" au niveau de ces sociétés dès lors, a-t-il encore dit, que ce rôle se limite au suivi de l'application du salaire minimum conformément aux lois en vigueur.

R. E.

FOURNITURE DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES

Offres de Siemens et de General Electric

Les offres techniques et financières de la compagnie américaine General Electric (GE) et celles du groupe allemand Siemens ont été déclarées "recevables" à la suite de l'ouverture publique des plus des offres relatives à la fourniture de matériels électriques, indique un communiqué du groupe Sonelgaz. L'appel d'offres national et international, lancé par deux sociétés du groupe Sonelgaz (CEEG et SPE), portait sur "la fourniture d'îlots de puissance et un engagement à réaliser un complexe industriel de fabrication de turbines à gaz, turbines à vapeur et des alternateurs ainsi que leur systèmes de contrôle commande", précise la même source. "Eu égard aux condi-

tions et critères d'attribution du marché figurant sur le cahier des charges (...), le maître d'ouvrage attribuera provisoirement le marché au candidat ayant le prix du KW/h actualisé le plus bas", ajoute le communiqué. La firme américaine a présenté la meilleure offre en matière de coût de l'investissement, en proposant un coût à hauteur de 1,868 milliard de dollars, pour la partie devises, et 3,602 milliards de dinars, pour la partie en monnaie nationale, ainsi qu'un tarif KW/heure de 2,27 DA. Son concurrent, l'allemand Siemens a, quant à lui, avancé un coût de 1,931 milliard d'euros (environ 2,6 mds USD) et un tarif de Kw/heure de 2,41 DA.

R. E.

FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISE

La démarche du gouvernement est réaliste et porteuse de progrès

La démarche engagée par le gouvernement en matière de réformes économiques a été saluée par le Forum des chefs d'entreprises (FCE) qui l'a qualifiée de "pragmatique, réaliste et porteuse de progrès". L'approche du gouvernement "est pragmatique, réaliste et porteuse de progrès pour notre pays", a affirmé le FCE dans un communiqué rendu public quelques jours après la rencontre qui avait regroupé le Premier ministre Abdelmalek Sellal et une délégation du Forum conduite par son président Reda Hamiani. Le FCE avait réitéré à cette occasion son "adhésion à la politique actuelle en matière économique conduite par les pouvoirs publics", confirmant sa "disponibilité à travailler sans relâche à son succès", indique un communiqué, à oeuvrer à appliquer "rapidement et correctement" les modes opératoires qui demeurent la grande difficulté entre la conception des textes et leur application sur le terrain. Sur l'ensemble des questions abordées lors de la rencontre, le Premier ministre a "été attentif et nous a fait le privilège de ses orientations", s'est-il réjoui en proposant à cet effet "d'institutionnaliser" ce type de rencontres visant à faire une évaluation des actions engagées et surtout des résultats obtenus, selon la même source. L'investissement a été la grande question abordée lors de la rencontre qui a été l'occasion pour débattre de deux déterminants du gouvernement, à savoir, "tout mettre en œuvre pour produire localement en substitution aux importations et le rapprochement avec le secteur public en organisant des synergies permettant de tirer profit du potentiel existant, en aval et amont", a-t-il précisé. Mais les efforts en la matière sont également à accomplir de façon "volontariste" par les entrepreneurs algériens afin qu'ils "assument leur part dans le développement", a souligné le premier responsable du FCE. La rencontre avec Sellal est en fait une traduction dans les faits d'une "politique d'ouverture et de dialogue entraînant l'adhésion des chefs d'entreprise au programme de développement".

R. E.

CHYPRE

sauvetage avec l'Eurogroupe au cœur des discussions

Les ministres des Finances de la zone euro, réunis au sein de l'Eurogroupe, s'efforceront lundi de relancer les discussions sur l'aide financière de 17 milliards d'euros demandée par Chypre, avec pour objectif d'aboutir à un accord avant la fin du mois.

Un responsable de la zone euro a estimé auprès de Reuters que l'Eurogroupe s'attendait à une nouvelle dynamique à la suite de l'élection dimanche à la présidence chypriote de Nicos Anastasiades, le candidat libéral.

Son prédécesseur avait bloqué les négociations en refusant de privatiser une partie des actifs de l'Etat en échange d'une réduction de la dette publique.

"Lundi, il s'agira de faire un point sur les principales questions et de voir quelle est la position du nouveau gouvernement sur des sujets comme la lutte contre le blanchiment d'argent et les privatisations", a expliqué le responsable.

"Nous aurons alors une idée claire du calendrier des négociations sur le plan et de leurs conclusions", a-t-il ajouté. Les discussions sur le renflouement demandé par Chypre, d'un montant équivalent à son produit intérieur brut (PIB), traînent en longueur depuis huit mois, en particulier à cause de l'opposition aux privatisations du précédent gouvernement, mené par le communiste Demetris Christofias.

Le responsable de la zone euro a précisé que les discussions de lundi pourraient déboucher, dès la semaine prochaine, sur une visite à Chypre de la 'troïka' représentant la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI). "Je pense vraiment que nous serons en mesure de parvenir à un accord dans la seconde quinzaine de mars", a annoncé le responsable européen, précisant que Chypre avait déjà mis en œuvre de probables exigences du futur plan, notamment en matière de politique budgétaire.

Méfiance allemande

Chypre a besoin de huit à dix milliards d'euros pour recapitaliser ses banques, très exposées à la crise grecque et de sept milliards supplémentaires pour rembourser des prêts et financer les dépenses budgétaires. Un prêt de cette ampleur élèverait la dette de Chypre à 145% de son PIB, un niveau jugé insoutenable.

Plusieurs partenaires européens de Chypre restent réticents à l'idée du plan de sauvetage, en particulier l'Allemagne, dont le ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, a mis en doute l'importance structurelle du petit Etat dans la zone euro. L'Allemagne doute, en outre, de la détermination de Nicosie à lutter contre le blanchiment d'argent, en particulier de fonds russes, alors que Moscou envisage de prolonger un prêt à cinq ans de 2,5 milliards d'euros à Chypre. R. E.

ETATS-UNIS, LES RÉPUBLICAINS REFUSENT UNE HAUSSE SUR LES IMPÔTS

Les coupes budgétaires entrées en vigueur

Le président américain Barack Obama a déclenché à regret, vendredi, des coupes budgétaires dont il a imputé la responsabilité à ses adversaires républicains, après avoir averti qu'elles feraient subir un revers à la première économie mondiale.

PAR RIAD EL HADI

Bien qu'il ait qualifié de "stupides" ces coupes de 85 milliards de dollars dans l'exercice budgétaire expirant le 30 septembre prochain, M. Obama a signé un décret d'application les faisant entrer en vigueur, comme la loi l'y obligeait, tandis que le bureau du budget de la Maison-Blanche ordonnait aux différentes agences gouvernementales de prendre leurs dispositions face à cette austerité. "En l'absence de décision de la part du président (républicain) de la Chambre des représentants John Boehner et des autres pour placer les intérêts des familles de la classe moyenne devant les impératifs politiques, ces coupes vont entrer en vigueur", avait-il ajouté.

La présidence démocrate sonnait l'alarme depuis des jours sur les conséquences concrètes de ces coupes, qui représentent 8% du budget de la défense et 5% des autres postes, notamment des congés sans solde pour des centaines de milliers de fonctionnaires ou contractuels.

Le nouveau chef du Pentagone Chuck Hagel a souligné, vendredi, que cette situation "menaça(ait) notre capacité à remplir efficacement l'ensemble de nos missions".



M. Obama a estimé que ces coupes "superflues" allaient "affaiblir notre économie, coûter des emplois et montrent clairement que les deux parties doivent être en mesure de trouver un compromis".

Le Fonds monétaire international a estimé à 0,5 point de pourcentage l'effet négatif à terme de cette rigueur sur une croissance déjà convalescente. De son côté, l'agence de notation Standard and Poor's a assuré vendredi que ces coupes n'auraient qu'un effet "limité" sur l'économie, "à condition, bien sûr, qu'elles ne s'étendent pas dans le temps".

Discussion sur les recettes "terminée"

M. Boehner a persisté vendredi à opposer une fin de non-recevoir à la demande démocrate d'une hausse d'impôts sur les plus hauts revenus. "La discussion sur les recettes, pour moi, est terminée", a-t-il déclaré à sa sortie de la Maison-Blanche :

SOMMET UE

Négociations sur un accord de libre-échange dès fin mars



Le Japon et l'Union européenne devraient lancer officiellement, fin mars, les négociations en vue de parvenir à un accord de libre-échange, rapporte dimanche la presse japonaise. Les présidents de l'UE, Herman Van Rompuy, et de la Commission européenne, José

Manuel Barroso, se rendront à Tokyo la dernière semaine de mars afin de rencontrer le Premier ministre Shinzo Abe, selon le quotidien financier *Nikkei*.

Cette rencontre vise à obtenir un accord final pour le lancement de négociations depuis longtemps attendues entre les deux

puissances économiques. Les dirigeants européens et japonais veulent également tenir des négociations séparées pour "un accord politique" en faveur d'une coopération en matière de sécurité, d'environnement, de sciences et de technologies. Les ministres européens du Commerce avaient donné mandat, l'automne dernier, à la Commission européenne pour ouvrir des négociations avec Tokyo pour un accord de libre-échange, tout en prévoyant une clause de sauvegarde pour protéger des secteurs fragiles, comme l'automobile. Les constructeurs européens redoutent les retombées d'un tel accord sur leurs activités, citant le précédent de l'accord avec la Corée du Sud, entré en vigueur à l'été 2011. L'Association européenne des constructeurs automobiles (ACEA), opposée de longue date à l'ouverture de ces négociations avec le Japon, estime ainsi que cet accord serait "à sens unique". L'UE et le Japon représentent à eux deux plus du tiers de la production de richesse mondiale.

R. E.

APS

COLLOQUE INTERNATIONAL A TIZI OUZOU

L'œuvre de Mammeri décortiquée

Un colloque international sur l'œuvre de Mouloud Mammeri a démarré samedi dernier à la maison de la culture portant le nom du même écrivain, à Tizi Ouzou.

PAR LOUNES BOUGACI

C'est dans une salle clairsemée, que les conférenciers se sont succédé à la tribune pour évoquer chacun à sa manière des aspects qui leur semblent les plus saillants de l'œuvre de l'enfant prodige des Ath Yenni. Le thème du colloque en question porte sur « Mouloud Mammeri, de la voix à la lettre ou le dialogue des cultures : du particulier à l'universel, du Même à l'Autre à travers soi ». L'occasion a été offerte à Charles Bonn, enseignant à l'université de Lyon et responsable du site de littérature maghrébine Limag.com de rappeler l'apport important de la plume de Mouloud Mammeri à la littérature algérienne dont il est tout simplement le fondateur, grâce à sa fiction, inspirée de faits réels et intitulée *La Colline oubliée*. Cette dernière a été d'ailleurs portée à l'écran par Abderrahmane Bouguermouh. Elle est considérée comme le premier long métrage



algérien en langue amazighe. Tout comme un deuxième roman de Mouloud Mammeri, *L'opium et le bâton*, réalisé en arabe par Ahmed Rachedi une dizaine d'années après l'indépendance. Il va sans dire que l'intervention de Charles Bonn, hier, a permis d'apporter certains éclairages sur les œuvres romanesques de Mouloud Mammeri que l'orateur a refusé de qualifier comme étant des romans ethno-

graphiques, comme des critiques l'ont souvent écrit aussi bien au sujet de Mammeri qu'au sujet de Feraoun.

Le colloque s'est poursuivi dans l'après-midi et continuera aujourd'hui avec une vingtaine de conférences, toute portant sur les romans de Mouloud Mammeri.

« Traversée des paroles fondatrices des œuvres de Mouloud Mammeri », « Le monologue, un discours en acte dans *La Traversée* de Mouloud Mammeri », « *Le sommeil du juste* ou la voix du Moi en gestation », « Lecture de l'imaginaire dans *La colline oubliée* »,

« Mammeri, un homme, deux projets, trois cultures », sont entre autres les sujets abordés par les intervenants majoritairement venus de l'université de Tizi Ouzou et d'Alger.

Charles Bonn animera une seconde intervention aujourd'hui au

sujet du site Internet littéraire dont il a la charge de diriger.

L.B.

SOUS LA DIRECTION
D'HIKOTARO YAZAKI

L'Orchestre symphonique séduit les Constantinois

Le public de mélomanes qui a afflué, samedi soir, au théâtre régional de Constantine, a été séduit par la prestation de l'Orchestre symphonique national (OSN), dirigé exceptionnellement par le maestro japonais Hikotaro Yazaki.

La salle du théâtre est déjà très tôt pleine à craquer et l'assistance est aussi impatiente que curieuse de découvrir le grand chef d'orchestre nippon, mais aussi les autres musiciens venus du pays du Soleil Levant. La première partie de la soirée est entamée par un concerto pour violon, violoncelle et piano du grand compositeur qui a marqué la musique universelle, van Beethoven. Les solistes Atsuko Watanabe au violon, Nao Shamoto au violoncelle et Jun Kanno au piano offrent un moment musical rare qui souleva l'enthousiasme des présents.

"Ce moment de pureté vaut toutes les philosophies du monde", dira un spectateur encore sous le charme de la virtuosité des musiciens.

Après une pause de quelques minutes, l'Orchestre national fait son apparition sur scène. Le bonheur continue sous la houlette de Yazaki et enchaîne avec *The Forest Dances* du compositeur japonais Tokuhide Niimi et *Karelia opus 11* du finlandais Jean Sibelius.

L'Orchestre symphonique qui a déjà acquis ses lettres de noblesse sur le Vieux Rocher, avec des prestations de haut de gamme, assure techniquement le coup et suit les tempi échevelés du maestro avec une énergie jubilatoire, dégageant une musique vivante et agréable, longuement ovationnée par un auditoire conquis.

Dans la troisième partie de la soirée, un clin d'œil symphonique à la musique algérienne est donné avec *Ya bahi El Djamel*, *Achek Mamhoun* et *Bi Lahou Ya Hamami* arrangés en poèmes symphoniques par Sid Ahmed Bellil, et interprétés avec légèreté et douceur. Un plaisir du début à la fin. Le public nombreux, merveilleusement servi et totalement comblé, n'a pas cessé d'applaudir.

En coulisses, le maestro Hikotaro Yazaki affirme qu'à chaque fois qu'il a conduit l'Orchestre symphonique national (il l'a dirigé à 5 reprises), il a constaté un "important potentiel artistique et une belle volonté de s'améliorer".

Pour lui, cette volonté de se remettre à chaque fois en question est la clé du succès car, ajoute-t-il, "dans le monde des arts, il n'y a pas d'aboutissement et il faut toujours travailler et encore travailler pour s'améliorer".

Interrogé sur son point de vue quant aux arrangements effectués sur certaines partitions du patrimoine musical national sous une forme symphonique, le maestro, saluant l'idée d'Abdelkader Bouazzara, directeur de l'Orchestre national, considère que les morceaux exécutés sont "radieux".

APS

11EME RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

En quête de nouveaux talents

PAR KAHINA HAMMOUDI

Les critiques l'ont à maintes fois affirmé : le cinéma algérien est en crise. Crise de thématique, de productions et de diffusion. Mais heureusement hormis les organisations officielles, plusieurs associations œuvrent pour rétablir ce cinéma à travers diverses actions souvent bénévoles.

À l'instar de toutes ces associations, nous pouvons citer l'association Project'heurts. Cette dernière est née pour la sauvegarde et l'assistance technique des productions cinématographiques. Avec son organisation des 11 eme éditions des rencontres cinématographiques de Béjaïa, du 8 au 14 juin 2013, l'association affirme son vœu de voir un jour le cinéma algérien accéder au même niveau que le cinéma occidental.

Depuis déjà six ans ans, ces rencontres accueillent « Côté Court », un atelier dévolu à l'écriture scénaristique organisé avec CFI (Coopération médias). Cet atelier s'adresse à des auteurs-réalisateurs

algériens désireux de consolider leurs techniques d'écriture scénaristique à travers un accompagnement dans le développement d'un scénario de court métrage de fiction ou de programme court. L'atelier Côté Court 2013 se déroulera sur 3 sessions d'une semaine, à Béjaïa. La 1re session se déroulera lors des 11es Rencontres cinématographiques de Béjaïa du 8 au 14 juin 2013 compris. La seconde et la troisième session se dérouleront respectivement les troisième et quatrième trimestres de l'année 2013.

Les participants (au nombre maximum de 12) sont sélectionnés par un jury international sur lecture de leur projet.

Ainsi que de créer un espace de discussion et d'analyse avec les participants. C'est également dans l'objectif d'initier des rencontres avec des professionnels et visionnage de films présentés dans la programmation officielle des Rencontres cinématographiques de Béjaïa. Les organisateurs veulent à travers ces ateliers pousser les lauréats à faire évoluer leurs projets via une réécriture du scénario et franchir ainsi,

grâce à cet atelier, une étape décisive dans le processus de production de son projet. L'objectif est également d'auditer la faisabilité de son projet de court métrage et d'envisager sa production avec un producteur professionnel dans le tissu audiovisuel algérien. Enfin le but de ces rencontres est d'aboutir à une version dialoguée définitive.

Il est à rappeler que ces journées cinématographiques de Béjaïa sont nées d'une rencontre entre deux associations : l'association Project'heurts, basée à Béjaïa ayant pour objectif l'animation des espaces de diffusion cinématographiques, notamment à travers un ciné-club Allons voir un film, et l'association Kaina cinéma, basée à Paris.

Celle-ci existe depuis mars 2003, et a comme objectif le soutien des initiatives visant à faire revivre la filière cinématographique en Algérie, le raffermissement et le développement des liens de coopération et d'échanges avec les professionnels français et plus largement européens qui souhaitent soutenir des actions en Algérie.

Depuis juin 2003, date de la première édition, l'événement est devenu une tradition et commence à s'ancre.

Les rencontres cinématographiques de Béjaïa sont donc devenues une vitrine du jeune cinéma algérien. Les deux équipes tentent, à travers une programmation sous le signe de la diversité des genres (courts, longs, fictions, documentaires...), de donner à voir la richesse des regards que des jeunes cinéastes portent sur leurs pays et sur le monde.

K. H.

Infos pratique

Date limite de dépôt des dossiers : dimanche 12 mai 2013 minuit

* Demande de dossier de candidature / demande de renseignements : cote.courts.2013@gmail.com

NOUVELLE CRÉATION DU THÉÂTRE RÉGIONAL DE BATNA

El Moudniboun

Une nouvelle pièce intitulée *El Moudniboun* (Les coupables), deuxième création du théâtre régional de Batna (TRB) pour l'année 2013, est en phase d'être finalisée, a indiqué dimanche le directeur de cette institution culturelle.

Cette nouvelle œuvre sera programmée au festival du théâtre professionnel se tiendra prochainement à Alger, a souligné M. Mohamed Yahiaoui.

La pièce, écrite par Ahmed Aggoun, s'articule autour de cinq personnages qui avaient rendez-vous avec un avocat désigné pour prendre leur défense. Or, un sixième personnage allait assister à l'entrevue pour être ensuite assassiné par l'homme de loi qui sollicite "le silence" de la part de ses clients.

Peu à peu, tous les personnages vont devenir coupables dans cette pièce "noire" tournant autour de l'absurde et s'appuyant sur le texte, mais également sur la scénographie, le décor et la musique, selon son metteur en scène.

Le théâtre régional de Batna a ouvert la saison par la pièce Bouzenzel, mise en scène par Meryem Alleg qui l'a présentée au 2ème festival national du théâtre féminin, ouvert vendredi dernier à Tizi-Ouzou.

APS

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE, 1/8ES DE FINALE

la logique a été respectée

Pas de surprises pour la suite des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Opposé à la JSM Chéraga, club de la division amateurs, l'ES Sétif s'est imposé tranquillement (3-0). Même constat pour le MC Alger, qui a disposé de l'USM Aïn Beïda sur le même score. Le CS Constantine a pris le meilleur sur l'USM Blida, club de ligue deux, tandis que le NA Hussein Dey a souffert le martyre pour venir à bout du MO Béjaïa, lors du choc entre les deux pensionnaires de Ligue deux.

PAR MOURAD SALHI

Comme il fallait s'y attendre, les favoris ont tous validé tranquillement leurs tickets qualificatifs pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, lors des matches disputés vendredi et samedi.

L'ES Sétif, détenteur du trophée, s'est débarrassé tranquillement de la JSM Chéraga qui, signalons-le, atteint pour la première fois ce stade de la compétition. Leader incontestable du championnat national de ligue une, le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux est bien parti pour défendre crânement son bien. La JSM Chéraga quitte ainsi la course par la grande porte après un parcours honorable.

Le MC Alger, qui occupe actuellement la troisième place au classement général de la ligue une, s'est imposé facilement à domicile face à l'USM Aïn Beïda. Le Doyen qui



veut surtout terminer cet exercice du championnat sur une bonne note avec à la clé une honorable place sur le podium, est bien déterminé à aller le plus loin possible dans cette prestigieuse compétition nationale.

La logique a été également respectée au stade Hamlaoui à Constantine où le CS Constantine est parvenu à se hisser en quarts de finale grâce à sa belle victoire face à l'USM Blida (3-1). Contre ce club de ligue deux, le club des Ponts Suspendus n'a éprouvé aucune difficulté pour battre cette équipe de la ville des Roses qui n'a fait que subir le match.

Le choc entre les deux pensionnaires de ligue deux, disputé au stade 20-Août, entre le NA Hussein Dey et le MO Béjaïa est revenu difficilement au club local. Les deux formations qui aspirent à l'accession en ligue 1 cette saison, ont sorti un bon match. Les Sang et Or qui restaient sur

trois victoires de rang en championnat ont attendu la 117e minute et un but de Khithier pour valider leur ticket.

La surprise n'a pas eu lieu également lors du derby de l'ouest du pays entre le MC Oran et l'ASO Chlef. Le Mouloudia local plus volontaire s'est imposé sur ses bases face à un club chélifien où rien ne va plus cette saison. Le WA Tlemcen, qui a lancé une lutte sans merci pour son maintien parmi l'élite a attendu la série des tirs au but pour sortir l'ASM Aïn M'lila après une égalité parfaite (1-1) pendant 120 minutes.

Par ailleurs, deux autres matches auront lieu demain mardi. L'USM Harrach, dauphin du championnat affrontera l'USM Alger dans un derby algérois qui s'annonce palpitant (16h), tandis que le CR Belouizdad se rendra chez le leader de la ligue deux CRB Aïn Fekroun dans un match intéressant. **M. S.**

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

L'élection des représentants des trois collèges de l'AG achevée

L'opération de l'élection des représentants des trois collèges (un journaliste, un médecin et trois athlètes) membres de l'Assemblée générale du Comité olympique algérien (COA) a pris fin samedi au siège de l'instance olympique, par l'élection des représentants des athlètes des disciplines olympiques. Huit athlètes des disciplines de judo et athlétisme (quatre pour chacune), ayant participé à l'une des trois précédentes olympiades (comme le stipule l'article 7 des statuts de l'instance olympique algérienne), étaient candidats. Les trente-six (36) athlètes votants sur les cent-vingt-huit (128) attendus, ont élu, respectivement Nouria Benida Merrah (athlétisme avec 31 voix), Abderrahmane Hammad (athlétisme avec 23 voix), Salima Souakri (judo avec 20 voix) et Omar Meridja (judo avec 18 voix). Les athlètes élus s'ajoutent aux trois athlètes olympiens, membres d'office de l'AG du COA, à savoir les judokas Amar Benikhlef (médaillé d'argent) et Soraya Haddad (médaillée de bronze), lors des Jeux Olympiques de Pékin en 2008, et Toufik Mekhloufi, champion olympique au 1500m aux derniers JO de Londres-2012. Au titre de représentant de la presse au sein



de l'assemblée générale du COA, le journaliste Youcef Tazir (41 ans) a été réélu, jeudi par ses pairs. Tazir, seul candidat de la corporation, succède à lui-même en récoltant la totalité des voix des 15 représentants d'organes de presse présents lors du scrutin. Par ailleurs, le corps des médecins du sport exerçant au sein d'une fédération olympique qui étaient au nombre de cinq, ont élu, vendredi, Youcef Mellal

(Fédération algérienne de handball) pour les représenter durant le prochain mandat olympique (2013-2016). L'assemblée générale électorale (AGE) du Comité olympique algérien est prévue le 16 mars prochain en clôture de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales, entamée début février et qui se poursuivra jusqu'à la mi-mars.

APS

CHAMPIONNAT DE TUNISIE

Djabou offre la victoire au Club Africain

L'international algérien Abdelmoumen Djabou a offert les trois points de la victoire au Club Africain contre l'AS Marsa (1-0) grâce à un but inscrit en toute fin de match avancé de la 11e journée du championnat de Tunisie de Ligue I, disputé samedi. Grâce à cette réalisation, réussie à deux minutes de la fin de la partie, le meneur de jeu du Club Africain permet à son équipe de rejoindre provisoirement en tête du classement l'ES Tunis avec 22 points, en attendant la mise à jour du calendrier avec le match en retard entre les Sang et Or et le CA Bizertin, prévu le 27 mars à Radès. C'est la sixième réalisation de l'ancien joueur de l'ES Sétif depuis le début de la saison. Djabou a rejoint les rangs du Club Africain lors du mercato d'été en provenance de l'ES Sétif. Absent lors de la CAN-2013 en Afrique du Sud, Djabou pourrait effectuer son retour chez les Verts, à l'occasion de la prochaine sortie prévue face au Bénin, le 26 mars prochain à Blida, comptant pour la 3e journée (Gr 8) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

CHAMPIONNAT DU MAROC

11e nul pour le MAS de Azzedine Aït-Djoudi

L'équipe du Moghreb de Fès (MAS) entraînée par l'Algérien Azzedine Aït-Djoudi a obtenu samedi son 11e match nul de la saison face à la formation de la Renaissance de Berkane (1-1) sur le terrain de cette dernière en match comptant pour la 19e journée du championnat marocain de première division de football. Les Fassis étaient les premiers à ouvrir le score par l'attaquant Abdelhadi Haloul (20e) avant que le défenseur Anas Azim (50e) n'égalise pour les locaux. A la faveur de ce match nul les Fassis qui comptent 7 victoires, 11 nuls et une défaite gardent la 4e position au classement avec 32 points tandis que les Berkanis grimpent provisoirement de la 13e à la 12e place (15 pts) après le 6e nul de la saison pour 3 victoires et 10 défaites.

LIGUE 2 FRANÇAISE

L'AS Monaco et Medjani en route pour la Ligue 1

L'équipe de l'AS Monaco où évolue le défenseur international algérien, Carl Medjani, est bien parti pour assurer son accession en Ligue 1 française, après sa victoire vendredi soir en déplacement face à Gazélec Ajaccio (1-0), en match comptant pour la 27e journée du championnat de France de Ligue 2. L'unique but de la partie a été inscrit par le Grec Giorgios Tzavelas à la 20e minute du jeu. Cette nouvelle victoire a permis au club monégasque de consolider sa position de leader avec 56 points, à huit longueurs de son poursuivant direct, le FC Nantes. Titularisé par l'entraîneur italien, Claudio Ranieri, Medjani, qui avait rejoint Monaco durant le mercato d'hiver en provenance de l'AC Ajaccio (Ligue 1), a pris part à l'intégralité de la rencontre, dans son poste habituel de défenseur central. De son côté, le Gazélec Ajaccio, où évolue le gardien de but international algérien, Rais M'bolhi, continue de manger son pain noir, en concédant un sixième revers de suite, avec une 19e et avant-dernière place au classement.

Cuisine

Soupe paysanne au céleri



Ingrédients :

500 g de céleri
1 oignon
4 pommes de terre
1 poireau
100 g de viande hachée
25 g de beurre
2 1/2 l d'eau
Sel et poivre
1 feuille de laurier
1 dl de crème fraîche

Préparation :

Nettoyer tous les légumes : peler le céleri, les oignons et les pommes de terre, retirer les feuilles vertes trop dures du poireau. Couper tous les légumes en morceaux et les laver. Les faire revenir au beurre avec la viande hachée dans une casserole à fond épais. Joindre les légumes, mouiller d'eau. Saler, poivrer et ajouter la feuille de laurier. Amener à ébullition. Puis faire cuire à feu doux et à couvert pendant 40 mn environ. En fin de cuisson, lier la soupe avec la crème et rectifier l'assaisonnement.

Petits beignets



Ingrédients :

2 œufs
1/2 petit verre à thé d'huile
50 g de sucre en poudre
Zeste d'1 citron
1 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange

Sirup :

500 g de sucre en poudre
Le jus d'1/2 citron

Préparation :

Le sirop :

Mettre dans une casserole le sucre, le jus de citron et couvrir d'eau, laisser cuire sur feu doux, vérifier la cuisson en posant une goutte de confiture sur une assiette ; la goutte ne doit pas s'étaler.

La pâte :

Battre les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, ajouter l'huile et le sucre vanillé, la levure, travailler énergiquement ce mélange, ajouter la farine tamisée peu à peu en travaillant sans cesse jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Étaler la pâte au rouleau sur une épaisseur de 1cm sur un plan de travail fariné, découper la pâte en rondelles à l'aide d'un emporte-pièce rond. Faire frire les beignets dans un bain d'huile chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les tremper dans le sirop chaud.

Un grand nombre de personnes doit porter des lunettes. Vous en faites partie ? Au lieu de prendre cela comme une tare, profitez-en pour rehausser vos traits et affirmer votre style.

Trois éléments devraient influencer l'achat d'une monture : la personnalité, le style de vie et la forme du visage. «Une monture bien choisie rehausse le visage et les traits. C'est pourquoi il faut toujours choisir un modèle qui nous fait un visage souriant.» Bien qu'il n'y ait pas de forme pure, la tendance ronde, carrée ou triangulaire de votre visage devrait guider le choix de votre monture pour que vous soyez en harmonie avec vos lunettes.

Visage rond

- Evitez les montures rondes qui accentuent le galbe des joues.
- Privilégiez les modèles angulaires, étirés et carrés.
- Les montures qui remontent vers le haut structureront votre visage.



Visage carré

- Evitez les montures carrées.
- Préférez les lunettes rondes ou ovales qui atténuent les angles.
- Attention : la largeur des lunettes ne doit pas être inférieure à celle du visage.

Visage rectangulaire

- Evitez les formes carrées et angulaires.
- Optez pour des ovales ou des rondeurs à

bord large qui adoucissent vos traits et les montures claires.

Visage triangulaire

- Abstenez-vous des formes angulaires et de la hauteur.
- Choisissez des ovales, des rondeurs.
- Les montures allongées rééquilibreront la finesse de votre menton.
- Attention à ce qu'une monture trop large ne dépasse pas votre visage.

Visage ovale

- Toutes les formes vous conviennent, vous pouvez oser !
- Attention cependant de ne pas choisir des lunettes trop grandes.

Règle d'or

Le secret du confort dépend de l'appui de la monture sur le nez. Il faut s'assurer que le poids est bien partagé sur le haut et les côtés du nez, lequel supporte presque tout le poids des lunettes. Assurez-vous ensuite que les yeux sont bien centrés dans les verres et que les sourcils n'apparaissent pas à l'intérieur des verres. Enfin, les cils ne doivent en aucun temps effleurer les verres. Rappelez-vous qu'une monture doit être proportionnée au visage, au risque de causer des blessures derrière les oreilles ou au nez.

DÉCORATION ET BRICOLAGE

Comment habiller les fenêtres des cuisines et des salles de bains ?

Devenues pièces à vivre à part entière, la cuisine et la salle de bains se décorent comme une pièce ordinaire. Avec des rideaux. A condition qu'ils soient adaptés.

Cuisine

Pensez d'abord sécurité !

- Si la fenêtre est située près de la cuisinière ou du four assurez-vous que l'habillage ne peut à aucun moment effleurer une source de chaleur. Pour cela, retenez le rideau à l'aide d'embrasses.
- Préférez les stores, qui sont plus sûrs, moins encombrants, et risquent moins d'être abîmés par les projections de graisse.
- Les stores plats constituent, en effet, l'habillage le plus approprié pour les cuisines.
- Les stores vénitiens conviennent aussi. S'ils se salissent, nettoyez-les avec un plumeau. S'ils sont très sales, essuyez-les avec une éponge imbibée d'eau savonneuse.

-Mais si vous préférez des rideaux, choisissez des tissus faciles à nettoyer.

Salle de bains

- Pour éviter les problèmes liés à la condensation, préférez les voilages, les tissus éponges ou la toile plastifiée.
- Si la fenêtre n'est pas située juste au-dessus de la baignoire ou du lavabo : installez une tringle plus longue que son cadre, pour permettre à l'air de circuler librement.
- Si vous optez pour un voilage, sachez que s'il offre un écran efficace le jour, il deviendra pratiquement transparent la nuit quand la pièce sera éclairée. Un rideau doublé ou un store à enrouleur sera alors indispensable.
- Comme pour la cuisine, le store vénitien, assorti à la couleur de la pièce, peut être une bonne solution, de même que les stores à lamelles qui s'enroulent ou peuvent se remonter en plis souples.



Trucs et astuces

Redonner vie à un tableau

Il arrive, qu'un tableau peint à l'huile se ternisse. Il est possible de le restaurer sans inconvénient. Pour cela, frottez-le avec une rondelle de pomme de terre. Ainsi, votre tableau retrouvera un aspect agréable pour les yeux.



Le divan fait des traces contre le mur



Pour éviter ce genre d'inconvénient, calculez la distance qui sépare la plinthe des pieds du divan. Bricolez de petites tiges, avec embout en caoutchouc, qui viendront heurter la plinthe.

Déjaunir des ivoires



Si vos ivoires sont un peu jaunes, vous pouvez les déjàunir en procédant de la manière suivante : pressez un citron et, à l'aide d'un linge très fin trempé dans ce jus, nettoyez-les puis rincez-les soigneusement.

Pour éviter d'écailler la peinture

Si vous devez, sur une surface de peinture, mettre un clou pour tenir un cadre sans détériorer le panneau, mettez un scotch à l'endroit où vous avez décidé de planter votre clou.



PARIS HILTON



elle se fait refouler d'une soirée branchée !

Paris Hilton, qui était il y a encore quelques années la reine de toutes les soirées branchées, s'est fait refouler d'une soirée à Los Angeles.



Paris Jackson,

elle affirme son nouveau style

De petite fille sage et rangée, Paris Jackson s'est progressivement mue en adolescente affirmée qui impose un style recherché.



Tori Spelling

maman furieuse, épouse révoltée

Tori Spelling pousse un coup de gueule contre les magazines et plus particulièrement le tabloïd *Star Magazine*.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h43
Dohr	13h00
Asr	16h15
Maghreb	18h51
Icha	20h00

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1813 | Lundi 4 mars 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

L'AMBASSADEUR DU VENEZUELA À ALGER PARLE DE «LA RÉVOLUTION BOLIVARIENNE»

«De grandes réalisations accomplies depuis 1999»



La "révolution bolivarienne", depuis l'élection du président Hugo Chavez en 1999, a accompli de "grandes réalisations" aussi bien sur le plan intérieur qu'extérieur, a indiqué, hier, à Alger, l'ambassadeur du Venezuela, Hector Michel Mujica.

La "révolution bolivarienne" inspirée de la pensée de Simon Bolivar, est venue à la suite de la présidence de Carlos Andrés Pérez "marquée par des mesures économiques qui ont affecté la population vénézuélienne", a dit M. Mujica lors d'une conférence sur "Les antécédents et acquis de la révolution bolivarienne du Venezuela".

L'ambassadeur a rappelé que la vie politique au Venezuela "a été marquée par les événements du 27 février 1989, lors desquels des centaines de personnes avaient été tuées et ce, à cause des mesures économiques de l'ancien président Pérez axées sur le néolibéralisme et la mondialisation". "Cette période a conduit, a-t-il dit, au déclenchement d'un mouvement de contestation ayant mené à l'élection du président Hugo Chavez à la tête du pays en 1999, ce qui a ouvert la voie à l'avènement de la nouvelle République bolivarienne du Venezuela".

La "révolution bolivarienne" a accompli, depuis plus d'une décennie, "des

avancées" notamment sur le plan économique et social "en renforçant la participation populaire et en améliorant la qualité de vie du citoyen", a-t-il expliqué.

Le Produit intérieur brut (PIB) a connu une croissance atteignant aujourd'hui "330 milliards de dollars" et le revenu par tête d'habitant "qui était de 4.000 dollars en 1989 est actuellement de 12.000 dollars", a précisé le diplomate. Au plan social, le Venezuela a connu "une baisse de la pauvreté et du chômage ainsi qu'une diminution de la mortalité infantile, tout ça couplé à une hausse du pouvoir d'achat", a-t-il ajouté, précisant que "grâce aux efforts de l'Etat d'autres projets ont été réalisés notamment dans le domaine de l'habitat avec la construction de 16.000 logements par mois".

Sur la scène internationale, le Venezuela a déployé des efforts en faveur de l'intégration américaine avec pour objectif de renforcer les liens notamment avec l'Afrique et les pays arabes ainsi que la coopération Sud-Sud, selon Hector Michel Mujica.

Interrogé sur l'état de santé du président Chavez et ses implications sur le plan politique, l'ambassadeur a souligné que "les institutions du pays sont solides et que le chef de l'Etat continue toujours de gérer les affaires du pays".

OUM EL-BOUAGHI

Une statuette antique en bronze récupérée par la police

Les éléments de la première Sûreté urbaine de Tébessa viennent de récupérer à Oum El-Bouaghi dans le cadre d'une procédure d'extension de la compétence territoriale, une statuette en bronze datant de l'époque romaine, annonçait, hier, la Sûreté de wilaya.

Cette pièce de 5 kg et de 50 cm de haut, représentant le Christ, et dont la valeur a été estimée à 20 millions de dinars, devait être exportée frauduleusement vers l'Europe via la Tunisie. Elle était détenue

par trois individus qui ont été arrêtés pour être présentés devant le tribunal d'Oum El-Bouaghi aussitôt après l'achèvement de l'enquête en cours, a précisé la même source. Le vol et le trafic de pièces archéologiques a pris des proportions alarmantes ces dernières années, à Tébessa mais aussi dans plusieurs autres wilayas de l'est du pays connues pour renfermer des sites et des objets archéologiques de première importance, a-t-on encore affirmé.

Très Libre

VERS LE RETRAIT DES POLICIERS DES STADES



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL, AG ORDINAIRE

Les membres du bureau fédéral suspendus non réhabilités

Les membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne de handball (FAHB), suspendus lors du mandat olympique 2009-2012, n'ont pas été réhabilités et ne pourront donc pas assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO), prévue lundi au siège du Comité olympique algérien à Alger, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de l'instance fédérale. La composante de

cette AGO, arrêtée à 84 personnes, a été officialisée lors de discussions qui se sont déroulées la semaine dernière au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) entre les représentants de la FAHB et ceux de la Direction générale des sports de la tutelle, précise-t-on de même source. La première division masculine sera représentée par 18 membres, tandis que 11 membres représenteront la première division féminine.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

83 morts et 6.489 blessés en 2012 à Alger

Quatre vingt trois (83) personnes sont mortes et 6.489 autres blessées dans 5.932 accidents de la route survenus en 2012 dans la wilaya d'Alger, ont indiqué les services de la Protection civile.

Selon un bilan des services de la Protection civile publié samedi, les interventions de ses agents ont atteint 11.123 lors desquelles 83 décès ont été déplorés outre l'évacuation de 6.489 blessés.

Par rapport à 2011, le bilan fait ressortir une hausse dans le nombre de morts avec +5 soit 6,42%, des accidents avec

1.612 soit un taux de 18,27% et dans le nombre des blessés avec 1 243 soit 23,68%. D'autre part, le chargé de la communication de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Sofiane Bakhti, a affirmé que le plus grand nombre de ces accidents a été enregistré pendant la saison estivale où l'on constate un pic dans la circulation avec 1.835 accidents. Au mois d'août seulement, 724 accidents qui ont nécessité 1.389 interventions par les agents de la protection civile ont été enregistrés.

TIZI-OUZOU, LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Saisie de plus de 1.000 CD et DVD

Plus de 1.000 CD et DVD contrefaits ont été saisis la semaine passée par les éléments de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, indiquait, hier, un communiqué de cette institution. Entrant dans le cadre d'une opération de lutte contre la criminalité attentatoire aux droits de la propriété intellectuelle, la saisie de ces supports audio et audiovisuel, dont 70 films érotiques, a été opérée au niveau de deux vidéothèques clandestines de la ville

de Boghni, en présence de représentants de l'Office national des droits d'auteurs (ONDA), a-t-on précisé.

Deux mis en cause dans cette affaire, ont été auditionnés par les enquêteurs, et déférés devant le parquet de Draâ El-Mizan pour "exposition, à des fins de vente, de CD et DVD dupliqués illégalement", "trafic de films attentatoires à la pudeur" et "exercice d'activité commerciale sans registre".